

N° 1223 - du 30 octobre au 5 novembre 1980 - 4,00 F

l'humanité rouge

organe central du **PCML**

USA 80

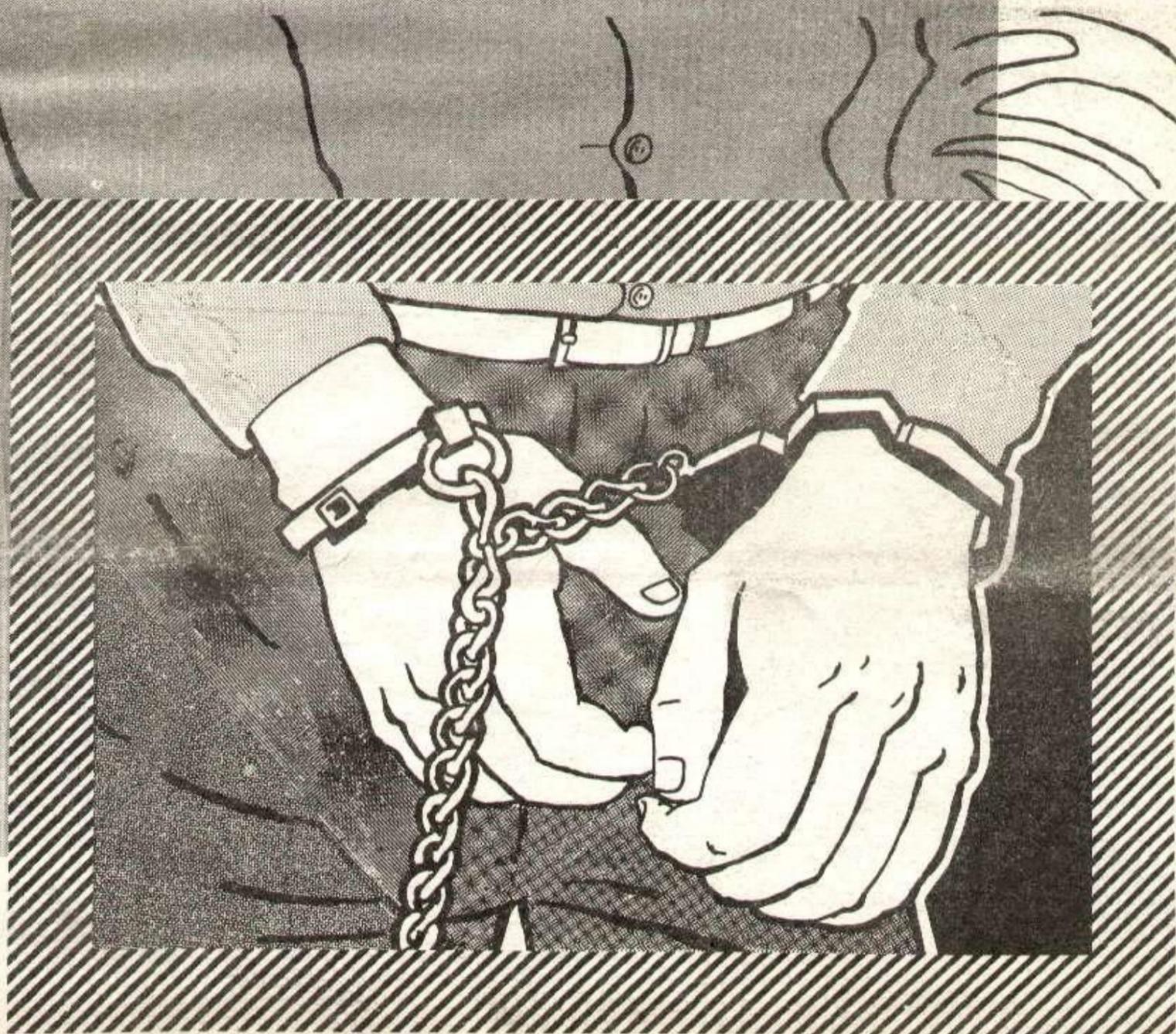
**LA
DEPRESSION**

voir pages centrales

NOUVEAU CODE PENAL

POUR 50 MILLIONS

DE SUSPECTS



Pourquoi garder pour vous ce qui intéresse tout le monde ...

FAITES LE 205.51.10

Bayonne Ontzi-Ola : après l'intervention policière, la lutte continue

Ontzi-Ola est une petite usine au nord de Bayonne. Elle emploie 56 personnes dont 42 dans les ateliers. On y fabrique des casseroles pour le trust international de la métallurgie *Esmaltacione san Ignacio*.

En mai 78, la direction a signé des accords dans lesquels elle s'engageait à maintenir le pouvoir d'achat en alignant l'augmentation des salaires sur le coût de la vie. Mais, voilà, depuis janvier 80, elle ne respecte plus ses accords; ainsi, depuis 10 mois, elle a volé un mois de salaire aux travailleurs.

Ceux-ci, à l'appel de leur syndicat, la CGT, se sont mis en grève à la fin septembre et devant le refus de négocier de la part de la direction, ils occupent l'usine.

Ils exigent l'application de l'accord, mais aussi l'amélioration des conditions de travail (32 accidents de travail en 79, déjà 28 en 80). Le bruit dépasse les 80 décibels et entre deux fours, il fait 60°. Les 42 ouvriers doivent accomplir la même production que lorsqu'ils étaient 53. Ils récla-

ment donc aussi des embauches.

Ils soulignent aussi que 3 catégories de travailleurs n'arrivent au SMIC qu'en leur comptant la prime de production et celle d'assiduité qui, saute pour une demi-heure de retard.

A Ontzi-Ola, les portes étaient soudées et les entrées bloquées. Après le jugement ordonnant l'évacuation de l'usine, on se préparait à l'arrivée des flics. Ceux-ci sont intervenus le 16 octobre. Aujourd'hui, la lutte continue.

Montpellier : plus de deux semaines de lutte chez Pascal

Sur les 95 ouvriers de Pascal (entreprise de bâtiment et travaux publics), seulement 5 ouvriers ne participent pas à la grève qui dure depuis plus de deux semaines. Cette grève de la quasi-totalité des ouvriers avec leur syndicat CGT, vise à obtenir des améliorations des conditions de travail et de salaire : augmentation de 1,00 F de l'heure, 13e mois, 40 heures payées 42 h 30, 5e semaine de congés payés, etc.

Les ouvriers ont bloqué les stocks de matériel préfabriqué et ainsi toute l'activité de l'entreprise.

Saint-Denis : selon que vous serez gendarme ou immigré

Le 29 octobre, avait lieu le procès en appel de trois travailleurs immigrés, Ben Ihaddaden, Torecila et Djennabi. Le 17 décembre dernier, le tribunal de Bobigny les avait condamnés à 2, 1 et 3 mois de prison avec sursis, sur plainte de la direction du Printemps à la Plaine-St-Denis.

En septembre 78, une dizaine de travailleurs immigrés de l'entrepôt du Printemps avaient été victimes de violences policières lors d'un interrogatoire dans les locaux de la gendarmerie de St-Denis. Sur dénonciation, ils étaient accusés de «vol de marchandises».

Cinq d'entre eux ont porté plainte contre X. La direction du Printemps, quant à elle, portait plainte «pour vol».

En mai 79, un officier de gendarmerie était l'objet d'une procédure d'inculpation. Le même mois, un immigré obtenait un non-lieu.

Mais, depuis, tout a été fait pour que les plaintes déposées par les victimes des violences policières ne soient pas retenues; pour que les affaires de «vol» et de violences policières soient dissociées; pour accélérer la procédure des plaintes pour vol déposées par la direction. Les plaintes pour vol ont été ainsi jugées avant celles pour coups et blessures. Sur les cinq plaintes pour coups et blessures, trois n'ont pas été retenues par le juge; pour ce qui concerne les deux autres, deux ans après, on attend toujours sa décision.

Une affaire qui en dit long sur la prétendue impartialité de la justice.

Martigues : solidaires d'El Asnam

A la suite du tremblement de terre d'El Asnam, nous avons décidé à Martigues de faire une collecte de solidarité sur le marché. Des sympathisants immigrés avaient réalisé un panneau en arabe et en français, expliquant la nécessité de soutenir le peuple algérien dans cette épreuve. Des tracts régionaux du PCML ont été distribués et les travailleurs français et immigrés qui faisaient leur marché, invités à aider financièrement la population d'El Asnam. Un camarade immigré, muni d'une petite boîte en carton, collectait de l'argent. En moins de trois heures, 500 F ont été ainsi rassemblés que nous avons ensuite portés au représentant local de l'Amicale des Algériens. La cellule de Martigues de notre parti a ainsi, à la mesure de ses moyens, apporté sa contribution au soutien à la population d'El Asnam.

Cellule de Martigues du PCML

Brest : contre la répression antisyndicale

Le mardi 28 octobre devait avoir lieu le premier procès de syndicalistes de la Thomson CSF à Brest. Le 23 octobre, une délégation intersyndicale CGT-CFDT-FO a adressé à la direction locale de la Thomson une pétition signée par 1200 travailleurs de l'entreprise pour que cesse la répression. Un

millier de travailleurs avaient également arrêté le travail pour appuyer la délégation. Ces procès font suite à la longue lutte qui avait eu lieu à Brest l'an dernier.

Amiens : grève de la faim en solidarité avec les étudiants étrangers

Le 13 octobre dernier, une délégation d'organisations syndicales étudiantes rencontrait le président de l'université de Picardie pour obtenir l'inscription de 20 étudiants étrangers. Tous ces étudiants remplissaient les conditions pédagogiques requises. Malgré cela, en application du décret Imbert visant à écarter les étudiants étrangers, le président de l'université refusait leur inscription. Le 20 octobre, une nouvelle délégation revenait et, face à un nouveau refus, décidait l'occupation des locaux de la présidence, tandis que 5 étudiants marocains entamaient une grève de la faim. Le 21 octobre, le recteur de l'académie répondait : «Ils doivent rentrer chez eux ou demander à leur ambassade de les rapatrier...». Face à cette attitude, la grève de la faim se poursuit malgré l'état de santé inquiétant de certains des grévistes.

Martigues : solidaires d'El Asnam

A la suite du tremblement de terre d'El Asnam, nous avons décidé à Martigues de faire une collecte de solidarité sur le marché. Des sympathisants immigrés avaient réalisé un panneau en arabe et en français, expliquant la nécessité de soutenir le peuple algérien dans cette épreuve. Des tracts régionaux du PCML ont été distribués et les travailleurs français et immigrés qui faisaient leur marché, invités à aider financièrement la population d'El Asnam. Un camarade immigré, muni d'une petite boîte en carton, collectait de l'argent. En moins de trois heures, 500 F ont été ainsi rassemblés que nous avons ensuite portés au représentant local de l'Amicale des Algériens. La cellule de Martigues de notre parti a ainsi, à la mesure de ses moyens, apporté sa contribution au soutien à la population d'El Asnam.

Cellule de Martigues du PCML

libertés à la dérive

Le 4 novembre, le Sénat engagera la discussion du projet Peyrefitte de réforme du Code pénal. Un projet qui constitue une grave menace pour chacun. Loin de contribuer à la sécurité des Français comme aime à le dire le gouvernement, il mettra les gens du peuple à la merci de l'arbitraire de la police. De nombreux faits, comme il s'en produit en particulier dans les conflits sociaux, tomberont sous le coup de son application. Avec le projet Peyrefitte, l'insécurité va se généraliser. La France devient un pays de 50 millions de suspects.

Ce projet est un des éléments essentiels d'une profonde remise en cause des libertés.

C'est ainsi que, silencieusement, imperceptiblement, le nombre des prisonniers politiques continue d'augmenter. Les années d'emprisonnement tombent. Il y a une semaine encore, des militants autonomistes bretons étaient condamnés à des peines allant jusqu'à huit ans de prison. Huit ans pour avoir fait sauter des pierres ! Incapable de répondre aux causes qui provoquent ces actes de colère, le pouvoir frappe, voulant ainsi obtenir la soumission. Et de nouvelles charettes de militants corses sont prévues pour de prochains procès.

Le week-end dernier, les interventions policières contre les radios-libres ont rappelé comment le gouvernement entendait résoudre la question de la pluralité de l'information. A coups de matraques ! Quand on mesure la place prise aujourd'hui par l'information radio-télévisée, le monopole en est tout aussi antidémocratique que pouvait l'être autrefois l'interdiction de la liberté de la presse. Les CRS sont le moyen de protéger, par la violence, le contrôle gouvernemental sur une information sous tutelle.

Le racisme sévit. A Marseille, il vient d'assassiner au cours d'un de ces contrôles que M. Peyrefitte, sur proposition de l'ancien kollabo Frédéric Dupont, voudrait généraliser. Et quelques jours à peine après le meurtre, les provocations policières reprennent, couvertes par les autorités préfectorales.

On pourrait donner bien d'autres exemples de cette dérive des libertés qui a lieu aujourd'hui dans notre pays, de cette attaque en règle menée par un pouvoir qui veut ainsi pouvoir imposer les restructurations, les licenciements, la baisse du pouvoir d'achat.

Dans des milieux très divers, nombreux sont ceux qui sont conscients de la gravité de la situation. Ne faudrait-il pas que ces énergies puissent se regrouper ? La question des libertés est devenue aujourd'hui en France un problème global. Chaque lutte sur une question particulière ne s'oppose pas aux autres, elle doit au contraire y trouver plus de force. C'est en ce sens que nous agissons, en fonction de nos moyens, sans exclusive. Le sursaut face au grignotage de nos libertés viendra de ceux pour qui elles valent suffisamment pour sacrifier l'esprit de chapelle à l'unité d'action nécessaire.

Pierre BURNAND

Publicité

ON PARLE BEAUCOUP DE LA CHINE
APPRENEZ A LA CONNAITRE!

Jusqu'au 31 janvier 1981, réduction de 20%
sur tous les abonnements aux périodiques chinois

Beijing Information — hebdomadaire

L'actualité en Chine et dans le monde...

Abonnement 1 an : 57,00 F — 2 ans : 88,00 F
3 ans : 132,00 F

La Chine en construction — mensuel

Magazine d'information générale sur l'histoire, les sciences, la culture...

Abonnement 1 an : 33,60 F — 2 ans : 56,00 F
3 ans : 85,00 F

La Chine — mensuel

Magazine illustré, reportages photos sur les divers aspects de la vie quotidienne et de la civilisation.

Abonnement 1 an : 43,00 F — 2 ans : 72,00 F
3 ans : 108,00 F

Littérature chinoise — mensuel

Revue littéraire et artistique, études et documents sur la culture chinoise classique et moderne.

Abonnement 1 an : 33,60 F — 2 ans : 56,00 F
3 ans : 84,00 F

Jusqu'au 31 janvier 1981, 20% de réduction sur tous les prix affichés. Les abonnements peuvent être adressés à la librairie *Les Herbes sauvages*, 70, rue de Belleville, 75020 Paris (chèques libellés au nom de la librairie).

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques JURQUET — Rédacteur en chef : Pierre BURNAND

Rédacteurs : Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Rémi Dainville, Estelle Delmas, Serge Forest, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claude Lebrun, Yves Lepic, Charles Malloire, Pierre Marceau, Claire Masson, Alain Mercier, Nathalie Villotiers, Evelyne Le Guen

Secrétaire de rédaction : Pierre Marceau — Administration : Max Durand

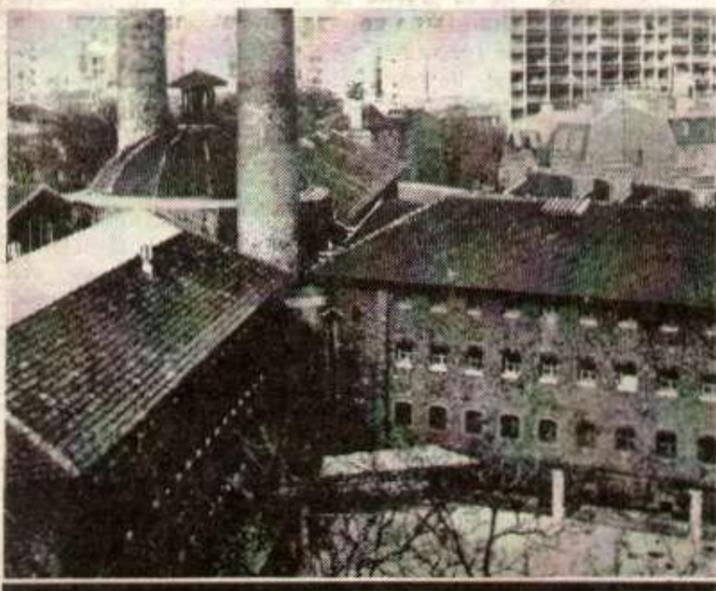
Imprimerie La Nouvelle — Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI

L'HUMANITE ROUGE — BP 201 — 75926 Paris Cedex 19 — CCP 3022672 D La Source — Commission paritaire

N° 57 952 — Dépôt légal : 4e trimestre 1980

Préparé en catimini, ignorant magistralement la commission créée pourtant pour étudier la réforme du Code pénal, lancé à grand renfort de publicité et de dénigrement de mauvais aloi contre ses contestataires, le projet Peyrefitte de réforme du Code pénal, intitulé *Sécurité et liberté*, a été adopté fin juin par l'Assemblée nationale. A partir du 4 novembre, le Sénat engagera la discussion sur cette loi. A l'Assemblée nationale et au Sénat, c'est la procédure d'urgence qui a été utilisée pour faire discuter rapidement les parlementaires et puis encore plus vite pour faire voter cette loi. C'est vrai qu'il y a péril en la demeure; les moyens de répression (Cour de sûreté de l'Etat, loi anti-casseurs, flagrants délits) ne suffisent pas à la tâche. Certes, le gouvernement a remis en cause, ici et là, le droit de grève, des syndicalistes sont sanctionnés, mais c'est insuffisant, il fallait un bon Code pénal, capable d'intimider tout mouvement social.

Nathalie VILLOTIERS



NOUVEAU CODE PENAL POUR 50 MILLIONS DE SUSPECTS

D'Assemblée en Sénat. Une majorité pour accentuer la répression

Le Sénat discutera les 4, 6, les 12 et 13 novembre de la loi Peyrefitte votée par l'Assemblée nationale fin juin. Le rapporteur, Pierre Carous, député RPR du Nord, proposera vraisemblablement les amendements suivants :

— La saisine directe, l'extension de la procédure expéditive à tous les cas éclaircis par la police ne s'appliquerait qu'aux délits punissables de moins de cinq ans d'emprisonnement ;

— Le chapitre sur la détérioration par un individu d'un bien quelconque lui appartenant serait supprimé. Cet article vise particulièrement les paysans brûlant, en signe de révolte, leur récolte ;

— Toute personne qui aurait gêné le fonctionnement du service public des transports - grève des cheminots - ne serait pas condamnable, par contre des poursuites seraient engagées contre quiconque aurait barré des voies ferrées.

La commission des lois du Sénat propose qu'en cas de détérioration d'un objet mobilier ou im-

mobilier, aucune sanction ne soit envisagée, s'il s'agit d'une dégradation légère ; elle envisage par ailleurs de ne retenir qu'une amende ou une peine d'emprisonnement, dans des cas où le projet de loi prévoyait les deux.

Entre la proposition d'amendements et son exécution, un pas, les sénateurs le franchiront-ils ?

En revanche nombre de mesures, et hélas, elles ne militent pas en faveur d'un assouplissement de la loi, sont, elles, certaines !

Les chefs d'accusation sont suffisamment vagues (menaces de dégradations de biens, association de malfaiteurs) pour englober de nombreuses activités syndicales ; il n'y a plus de distinction entre l'acte préparatoire et le commencement d'exécution de cet acte, le délit d'intention peut être ainsi sanctionné. L'individualisation des peines est supprimée, le contexte social du délinquant, le pourquoi de son délit ne sont plus des éléments constitutifs du dossier, le

ministre de la justice peut réduire à néant les décisions du juge d'application des peines ; la notion d'association de malfaiteurs est maintenue, seront condamnés des syndicalistes qui au cours d'une réunion évoqueront des « moyens durs » pour faire aboutir leurs revendications.

Alors qu'on sait que la majorité de la délinquance juvénile est surtout composée de vols, un frisson vous parcourt le dos en apprenant que le simple vol ou même une tentative serait condamnable de 6 mois à 3 ans de prison, soit de 2 500 F à 50 000 F ; et le vol aggravé par effraction et échange de coups serait condamnable de 1 an à 7 ans de prison et de 10 000 F à 200 000 F. Les possibilités d'erreurs judiciaires ne pourront que croître puisque le double degré de juridiction, dossier suivi simultanément par la chambre d'accusation et par le juge d'instruction ne serait plus respecté, l'affaire étant retiré à ce dernier au bout de trois mois.

Fort, F.O.R.T., de plus en plus fort le pouvoir policier

A la lecture de ce projet nous sommes frappés par un fait : le renforcement du pouvoir policier. Dans le système judiciaire français, de fait, une fois appréhendé, interpellé, vous devez prouver votre innocence. Le projet accentue cette tendance, offrant encore un plus large crédit aux déclarations des flics. Que dire devant un flic affirmant qu'il vous a vu descendre des grilles d'arbres dans une rue où il n'y a pas d'arbres ; et que faire devant un tribunal qui croit ce flic, comme dans l'affaire du 23 mars 1979, lors de la manifestation des sidérurgistes à Paris ?

Le projet de loi officialise les

contrôles d'identité. A la demande d'un officier de police judiciaire vous devrez produire vos papiers d'identité. Il pourra vous emmener au poste si vous ne pouvez pas justifier votre identité et si vous vous opposez à ce contrôle, vous êtes passible de 10 jours à trois mois de prison et d'une amende de 1 200 F à 2 000 F.

Si vous empêchez le contrôle d'une autre personne vous risquez le double de la peine ! Par ailleurs, cette même loi transforme les officiers de police judiciaire en hom-

mes parfaitement intouchables. Même s'ils commettent des infractions ou des illégalités pendant leurs missions, ils ne pourront pas être poursuivis. Enfin, si au cours d'une interpellation, vous échangez des coups de poing avec un gardien de la paix, vous êtes passible de 2 mois à 2 ans de prison et d'une amende de 2 000 F à 20 000 F.

Tout ceci n'est que la conséquence logique des opérations coups de poing, du projet relatif à la fouille des véhicules voté en mai 1977, puis rejeté par le conseil constitutionnel.

Derrière Sécurité Liberté on trouve arbitraire, bavures et impunité

Projet liberté et sécurité ! Liberté ne plus se promener tranquille, sous la menace de se faire contrôler à tout bout de champ, liberté de ne plus militer, de ne plus lutter !

Et quelle sécurité ? La sécurité à tous les partisans de Légitime Défense, comme Raymond Leroy, 42 ans, pâtissier en Moselle qui a abattu dans le dos un enfant de 13 ans en fuite, croyant avoir affaire à un dangereux malfaiteur... Il vient d'être récemment acquitté.

L'insécurité, nous dit-on, ce

sont les détenus permissionnaires qui, dès la porte de la prison franchie, sautent sur nos grands-mères pour les égorger, alors qu'en 1978 il n'y eut que 2, 80 % d'échecs, en 1979, 2, 04 % et pour les premiers mois de 1980, 1, 72 % et qu'entend-on par échec ? Tout détenu qui ne rentre pas à l'heure à la prison !

La sécurité et l'impunité à tous les flics qui depuis le 1er janvier ont tué. Bavure, Michèle Lenck et Pierre Marangoni, les 9 et 11 janvier à Ajaccio ; bavure, Yazid Nai-

li dans le Bas-Rhin le 13 janvier ; bavure, Abdelkader Grib dans le Val-de-Marne le 2 février ; bavure Philippe Maziz dans les Alpes-maritimes le 11 février, bavure Fernand Karl dans la Marne le 19 mars ; bavure Serge Daudergnier dans les Charentes-maritimes le 25 mars ; bavure Thierry Delhaye dans les Yvelines le 10 avril ; bavure Marina à Paris le 30 juin ; bavure Jean-Luc Riedel en Meurthe-et-Moselle le 3 mai ; bavure Raymond Six dans les Vosges en juin ; bavure Ben Mohamed le 18 octobre à Marseille !

Mardi soir. La Cour d'Assises de Paris a tranché. Accusé de meurtre, un homme va payer... de sa vie, puisque, chez nous, aujourd'hui, c'est le tarif. Voilà une saignante et diligente application de l'inflexible rigueur que le ministre Peyrefitte insufflé à la justice soupçonnée d'un coupable laxisme.

Il va de soi que le jugement rendu ne doit rien au fait que la victime était un policier...

Le 16 juin dernier, monté à la tribune du Palais Bourbon, pour défendre la cause sacrée de la sécurité, le garde des Sceaux déclarait : « Une justice certaine? C'est-à-dire que les crimes et les délits ne doivent pas perdre toute leur gravité objective, en fonction de la psychologie du coupable. Il faut que le coupable paie à la société, quel qu'il soit, puissant ou misérable. Il faut mettre fin à la justice-loterie, si souvent dénoncée... Pas de sécurité pour les coupables! ».

Si l'on prêtait foi à la péroraison de Peyrefitte, on pourrait craindre que la justice ne réserve un sort aussi funeste au policier meurtrier du jeune Marocain de Marseille.

Allons donc. Vous y croyez, vous?

A bâtons rompus

Par Pierre Marceau

Il est interdit d'arborer tout insigne, badge, emblème ou pièce d'uniforme pouvant rappeler ou évoquer l'idéologie nazie ou toute autre idéologie prônant la haine et la discrimination raciale et antisémite. Il est par contre autorisé et même recommandé d'entretenir des relations d'étroite amitié avec ceux qui arborent, rappellent, évoquent, l'idéologie nazie et prônent activement la haine et la discrimination raciale.

Contrairement aux apparences, ces dispositions ne sont nullement contradictoires.

En voulez-vous une preuve?

C'est Jacques Médecin que je citerai comme témoin.

Maire UDF de Nice, il signait il y a quelques jours, l'arrêt d'intérêt ci-dessus cité. Maire UDF de Nice, il opéra naguère, sans jamais le renier, le jumelage de sa municipalité avec celle du Cap, capitale de l'apartheid sud-africain.

Il faut « créer la confiance » au risque de ne « plus survivre en 1990 ». Il faut obtenir « la cohésion dans l'entreprise » et « un nécessaire consensus national ». « Il faut mobiliser la société tout entière derrière les objectifs des entreprises ». Le week-end dernier, s'achevaient à Strasbourg les cinquièmes assises du CNPF.

Entrepreneurs intrépides, chevaliers de l'innovation, nos patrons voudraient pouvoir aligner derrière leur bannière ceux qu'ils appellent « les fantasmes ». Mais le roi est nu et lui seul l'ignore.

Quand Ceyrac entonne le couplet de la solidarité et de la lutte pour la survie du pays, chacun peut entendre en écho : « profit maximum » et « survie du capitalisme ».

En fait, tout savant qu'ils sont, ce que semblent ignorer les analystes sophistiqués du CNPF, c'est que l'obstacle majeur à leur entreprise de concorde nationale, c'est le capital lui-même qui l'a suscité.

Quand nos patrons prétendent pouvoir s'attacher la « fidélité » des travailleurs au prix d'un « droit d'expression » dans l'entreprise, ils oublient tout simplement ce qu'en deux siècles et huit générations ils nous ont appris. Et en usant d'une pédagogie des plus brutales.

Intérêt, paiement comptant, rentabilité, concurrence : au nom de ces idéaux modernes, ils ont tué, piétiné, mutilé, pressuré, brisé, sans le moindre murmure à l'âme. L'égoïsme froid et calculateur est la seule valeur qui n'ait jamais connu de décroissance à la Bourse - de la morale bourgeoise.

Eh bien, sans honte ni dissimulation, cette « noble attitude », nous la revendiquons comme morale de classe.

Seul est bon, juste et finalement légitime, ce qui est bon pour la classe ouvrière.

Et si la réalisation intégrale des stricts intérêts de la classe ouvrière revêt finalement une dimension émancipatrice universelle, cela ne doit rien à la grandeur d'âme des prolétaires. C'est beaucoup plus simple.

C'est seulement que pour s'en sortir, les ouvriers sont obligés d'abolir le système capitaliste dans sa totalité et du même coup toutes les formes d'exploitation et d'aliénation qui y sont rattachées.

Pour accomplir un tel dessein, pas besoin de bourrer la caisse au peuple.

Agression policière contre «Radio-Quinquin»

«Radio-Quinquin», c'est la radio de la CGT, exclusivement et jalousement de la CGT, c'est une information aux accents et aux couleurs du terroir, c'est aussi «Le chiffon rouge» de Michel Fugain, promu au rang d'hymne de ralliement.

Installée à Aubry, petite municipalité PCF de la région de Douai, elle dispose surtout d'une écoute dans le Douaisis et le bassin minier.

Samedi, branle-bas de combat, déjà une nouvelle dont la CGT avait été prévenue circulait : « de nouveaux flics, sur ordre du procureur de la République, vont intervenir... ». Le commentateur l'annonce à l'antenne et appelle à la mobilisation. Coup de tonnerre dans un ciel pas si serein, car les flics décident alors d'intervenir immédiatement pour s'emparer du matériel d'émission : 25 flics en civil, appartenant au Groupe national d'intervention de la police, accompagnés d'une cinquantaine de gendarmes mobiles, investissent la mairie d'Aubry. Mais l'accueil avait été prévu et la sirène municipale retentit. La population des environs afflue. Les forces de l'ordre, sous les coups et les huées, doivent se replier, les mains vides. Bilan de l'opération : 4 flics et 3 militants CGT blessés.

Qu'à cela ne tienne! Dimanche matin, nouveau pas de charge des forces de l'ordre. Cette fois, c'est vraiment le marée noire! La mairie est occupée par une bonne centaine de flics, ils ne trouvent sur place que l'antenne, car

l'émetteur avait été démantelé. A l'aide d'une grue, ils mettront 4 heures à casser l'antenne dont chaque morceau est sondé.

Aubry est une ville en état de siège. Dès 9 heures le matin, elle est littéralement cernée par un millier de gardes mobiles qui ont pris position aux environs.

La ville est interdite d'accès. Des hélicoptères de la gendarmerie sillonnent silencieusement le ciel. Ça donne froid dans le dos : on se rappelle ici l'occupation nazie. Parallèlement, la pieuvre policière étend ses tentacules : on a décidé en haut lieu de frapper un grand coup dans le Nord-Pas-de-Calais.

Samedi, intervention à la Maison des mineurs de Lens. Bagarres puis démontage de l'antenne. Les flics partent les mains vides, l'émetteur a été démantelé avant. A Avion saisi d'un vieil émetteur dans un HLM. A Rouvroy, ils investissent un local... complètement vide. L'émotion a été forte mais, grâce à la mobilisation de la population, l'opération policière a été un vrai bidé; beaucoup d'air pour pas grand chose car si deux antennes ont été détruites, un vieil émetteur saisi, les capacités d'émission de «Radio-Quinquin» sont quasiment intactes. Le 28 octobre, la CGT appelait à une manifestation de protestation à Lens, à des délégations à la Préfecture de Lille et dans d'autres sous-préfectures. Le Comité de Parti Jeanne Labourde du PCML s'est associé sans ré-

serve à toutes les initiatives et a appelé à la riposte. Déjà, le 4 juin dernier, lorsque le matériel avait été saisi, entraînant une interruption d'émission durant quelques jours, le PCML avait édité un tract de soutien distribué dans plusieurs entreprises lilloises. Nous avions alors regretté l'accueil extrêmement

frais dont certains camarades ont fait l'objet à Aubry.

Néanmoins, dès dimanche, nous avons fait parvenir à la mairie d'Aubry le télégramme suivant : « Tenons affirmer entière solidarité de classe contre répression policière. Salutations communistes. ».

Correspondant Nord



DES CROIX GAMMEES SUR SON CASQUE

Quelle ne fut pas la surprise et l'indignation des habitants d'Aubry qui purent voir des croix gammées et le sigle SS sur le casque d'un des CRS qui sont intervenus contre «Radio-Quinquin». Dans le quotidien «Liberté», un témoin rapporte les faits en ces termes : « Au troisième rang des gendarmes mobiles, il y a là un jeune à moustache. J'ai vu sur son casque des bandes adhésives jaunes sur lesquelles il avait dessiné deux croix gammées et des sigles SS. Je l'ai interpellé tout de suite. Il s'est moqué. Du coup, j'ai pris la foule à témoin. J'ai rappelé la commémoration de la citadelle d'Arras, là où des centaines de patriotes ont été assassinés. Nous avons exigé qu'il s'en aille. Ça a duré dix minutes. A la fin le chef de corps est venu le faire partir. Je suis prêt à témoigner... Il y a déjà douze personnes qui sont aussi prêtes à témoigner. ».

Manufrance D'où viendra l'oxygène ?

Mardi 28 octobre, on attendait des centaines de lettres, télégrammes, coups de téléphones, à l'Elysée et dans les préfectures départementales. On attendait aussi des centaines de délégations portant les pétitions « Pour sauver Manufrance ». C'était la réponse des travailleurs de notre pays à l'appel de Krasucki jeudi 23, à la télévision, repris par toute la CGT. « Samedi 18, nous étions 100 000 à Saint-Etienne. Ça n'a pas suffi ? Ils croient nous décourager ? Il faut relever le défi. » expliquait le dirigeant de la CGT.

Et ça n'a pas suffi, en effet, malgré la mobilisation exceptionnelle du syndicat pour cette marche sur Saint-Etienne. L'imbroglie Manufrance continue, et la vieille dame de Saint-Etienne n'en finit pas d'agoniser. En début de semaine dernière, les crédits attendus n'étaient toujours pas débloqués, par M. Dumas qui parlait au nom de mystérieux investisseurs suisses.

DES CAPITAUX FUGITIFS

Depuis plusieurs mois, et malgré un développement

des commandes et de la production, la société nouvelle manque cruellement de capitaux. Le gouvernement s'était déclaré prêt à verser 150 millions début septembre, à condition que le principal actionnaire, la MACIF, apporte son soutien. La mutuelle, de son côté, refusait de s'engager davantage dans une affaire où elle a déjà beaucoup investi.

On en était là, fin septembre, quand un nouvel interlocuteur, M. J. C. Dumas, était apparu sur la scène, en promettant 300 millions, de banques suisses qui souhaitaient rester pour l'instant dans l'ombre. Une enquête discrète amenait à penser que les Suisses en question ne pouvaient être intéressés que par le rachat des actifs Manufrance (c'est-à-dire les bâtiments et le terrain) en misant sur une possible transformation du plan d'aménagement des sols qui autoriserait les nouveaux propriétaires à raser la vieille usine pour construire immeubles ou bureaux...

Lundi 20 octobre, M. Dumas est resté à Bordeaux et l'assemblée générale des actionnaires de la nouvelle

société Manufrance n'avait plus aucune promesse de financement. C'est pourquoi le 21 octobre, le tribunal de commerce de Saint-Etienne statuait, et le verdict tombait à Saint-Etienne jeudi 23 : la société nouvelle Manufrance était liquidée.

USINE DE LA RESISTANCE

Et les travailleurs de Manufrance dans tout cela ? C'est bien la question qu'on a envie de poser devant ce mauvais roman de série noire qui dure depuis trois ans avec de multiples rebondissements. Eh bien, ils refusent de baisser les bras et d'aller grossir le nombre déjà énorme des chômeurs stéphanois. Dès lundi 20, au matin, ils ont voté à plus de 89 % l'occupation de l'usine et ils sont déjà plusieurs fois dans la semaine descendus dans la rue pour qu'on entende leurs revendications...

Pendant que Chotard, vice-président du CNPF, continue de déclarer que « Manufrance, c'est un scandale » (mais bien sûr un scandale de gestion) et que Ceyrac rajoute que Manufrance

prouve par la négative la nécessité d'innover (dans la gestion et dans le syndicalisme), les laissés pour compte, les oubliés des négociations organisent leur lutte, avec autour d'eux la population stéphanoise et la municipalité. Première mesure prise ces jours-ci : la municipalité leur fait porter un repas chaud par jour à l'usine.

Avec l'occupation totale, commence une nouvelle saison difficile pour les Manu. Car les perspectives sont très sombres. Faut-il rejouer la carte de l'ancienne société Manufrance, comme le réclame Sanguedolce, maire de Saint-Etienne et principal actionnaire ? Sa mise en liquidation l'an dernier laisse dans l'inquiétude. Faut-il accepter la création de six sociétés différentes reprises les unes après les autres par plusieurs entreprises différentes comme le propose Bernard Tapié le PDG de l'ancienne société Manufrance ? C'est bien dangereux pour l'emploi des 1850 salariés actuels.

De capitale de l'espérance qu'elle était le 18, Saint-Etienne va-t-elle devenir celle de la résistance ?

A nouveau de lourdes peines contre des autonomistes bretons

« La Cour de sûreté de l'Etat est une juridiction qui ne sanctionne que certaines idées ».

Le pouvoir n'aime pas que l'on s'en prenne à ses forces de répression et plus particulièrement à la Police judiciaire et aux Renseignements généraux. Déjà, en juin dernier, deux militants du F.L.B. avaient été condamnés à 11 et 12 ans de prison pour avoir réuni en miettes la villa du chef de la P.J. en Bretagne; le lundi 20 octobre, les 4 principaux accusés des attentats du 29 mars et du 5 mai 1979 contre l'immeuble des Renseignements généraux de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) ont été lourdement condamnés au terme d'un procès qui a duré une semaine.

INDIGNATION ET DESEPOIR

« Ratés, instables, aigris » : tout au long du procès, l'avocat général Colette, représentant le ministère public, a calomnié les accusés avant de réclamer de lourdes peines, montrant bien par là son rôle de tribunal politique, d'avant-garde de la politique de l'Etat. Plusieurs incidents ont émaillé le procès, notamment quand le président Allaër a fait expul-

ser l'un des accusés qui, refusant de parler français, s'exprimait en breton et aussi quand il a voulu empêcher les témoins de la défense de parler politique; pour M. Le Drian, député socialiste de Lorient, les Bretons refusent de devenir des « conservateurs d'épaves de pétroliers » et des « nettoyeurs de plages ». Selon le chanteur Alan Stiveil et le vulcanologue Haroun Tazieff, les accusés en sont arrivés là car ils n'avaient pas d'autre moyen pour se faire entendre. Enfin, pour Yann Brekilien, exerçant lui-même la charge de juge, « des sentiments d'indignation et de désespoir devant le centralisme culturel » ont poussé les accusés à agir. Dans une déclaration faite au nom des accusés, Hervé Le Bévilion, présenté par les flics comme le « chef » des plastiqueurs, affirmait : « Nous ne sommes pas des fanatiques de la violence... On nous refuse de nous exprimer. Pour tout Breton averse de changement, il n'y a que deux solutions : végéter dans la légalité ou faire du bruit. Nous avons fait du bruit... ».

LES CAUSES CONTINUENT A EXISTER

Dans sa plaidoirie, Me

Choucq affirmait, s'adressant aux juges et à l'avocat général : « Ce que vous n'admettez pas, c'est que vos clients ne rampent pas devant vous et que vous n'avez pas réussi à les briser dans leurs convictions ». Pour Me de Felice : « Le plastic, à leurs yeux, c'était une alerte pour dire : "attention, écoutez-nous" »...; il comparait ensuite « l'impunité actuelle des crimes racistes et l'arrestation si facile des militants bretons » et ajoutait : « D'un côté, des gens puissants infiltrés dans les rouages de la police, des attentats pour tuer et aucune arrestation, aucune audience, aucun jugement exemplaire. Ne laissez pas croire que la Cour de sûreté est une juridiction qui ne sanctionne que certaines idées, que ce sont toujours les mêmes qui sont poursuivis. Il faut refuser les

peines dites exemplaires. La répression fait toujours le lit de l'affrontement. Il vaudrait mieux les considérer comme des idéalistes. On prêche toujours la non-violence et la patience aux opprimés. Leur violence me semble dérisoire par rapport à la violence des Etats ». Pour Me Leclerc : « Les faits sont reconnus totalement.

Ce qu'il faut comprendre, c'est pourquoi ils ont utilisé la violence, car ce que vous jugez, finalement, ce sont les motifs, pas les faits... Les mêmes causes continuant à exister, elles continueront à produire les mêmes effets et on risque même d'aller plus loin... Ce serait une erreur de les frapper lourdement pour rien d'autre que du bruit et quelques pierres qui sont tombées. A force de prononcer des peines de plus en plus dures, hier on obtenait le sursis pour de tels attentats, on durcit la situation ».

Après avoir délibéré pendant 4 heures, Hervé Le Bévilion, tenancier de bar, a été condamné à 8 ans de réclusion criminelle, soit 2 ans de plus que ce réclamait l'avocat général; Claude Briant, éducateur, Jacques Surzur, artiste graveur et Jean-Charles Grall, maçon (déjà condamné à 12 ans de prison en juin dernier) ont pris 5 ans; André le Cunff, menuisier, écope aussi de 5 ans dont 2 avec sursis; Marie-Noëlle Tréguier, prévenue libre, apicultrice, est condamnée à 13 mois avec sursis pour « détention d'explosifs ».

Correspondant Bretagne



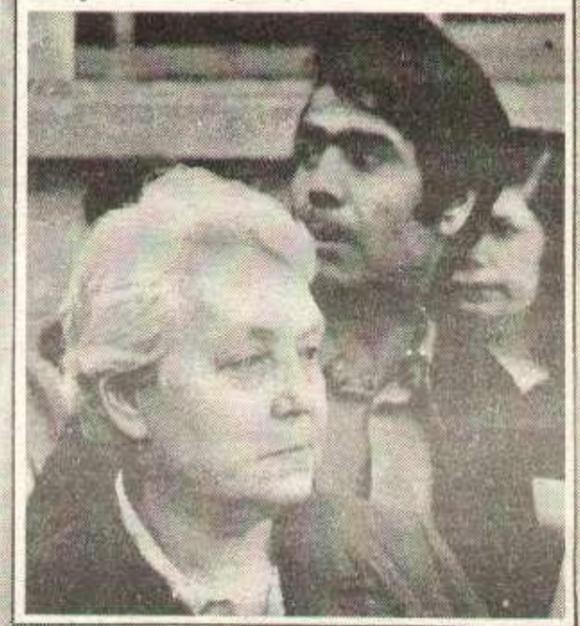
REPRESSION ANTISYNDICALE Il ne fait pas bon être délégué

Une note récente du ministère du Travail fait le bilan pour l'année 1978 de la totalité des licenciements de représentants du personnel autorisés par l'inspection du travail et par le ministre du Travail. Par représentants du personnel, on entend : délégués du personnel, membres des comités d'entreprise et des CHS, représentants syndicaux auprès des CE, délégués syndicaux, candidats et anciens représentants bénéficiant de la protection sociale.

En 1978, les inspecteurs du travail ont autorisé 4 324 licenciements, le ministre 328; ce qui fait un total de 4 652 licenciements autorisés, soit 65,9% des demandes effectuées.

Les affiliations syndicales se répartissent ainsi : CGT 2 481, soit nettement plus de la moitié; divers 870; CFDT 684; CGC 286; FO 278; CFTC 53.

Pour 1980, on dispose du nombre de licenciements autorisés par le ministre du Travail au cours du premier semestre : il a été de 175, ce qui constitue une diminution par rapport à la même période de 1979 où il y en avait eu 213. Il est vrai que 1979 avait connu une augmentation de 14% des licenciements autorisés par le ministre par rapport à 78.



Poivre d'Arvor, un de ceux qui rendent « la Chine méconnaissable »

teur ou l'auditeur français en tirera une conclusion parfaitement fautive. Car rien de tout cela ne ressemble à la Chine. A la décharge des journalistes qui ont fait le voyage, il est probable que c'est la loi du genre et que ce type de documents déforme nécessairement les choses. Je pense cependant qu'il est bon de le dire ».

La Chine méconnaissable

Dans son édition du 29 octobre, *Le Monde* a publié une lettre de M. Bernard Lande, ancien chargé de mission pédagogique en Chine, au sujet de la façon dont la télévision française a prétendu rendre compte de la réalité chinoise. Les remarques faites dans cette lettre nous paraissent opportunes, nous la publions également.

« A l'occasion du voyage du président de la République, il a bien fallu parler de la Chine et la montrer. En vérité, des relations entre les deux pays, depuis quelques années, on ne saurait dire qu'elles sont freinées, mais on les laisse courir sur leur élan, sans donner nettement d'impulsion nouvelle. Nous avons donc pu constater qu'il n'y a pas grand chose de changé dans le discours que tiennent sur la Chine les moyens d'information officiels, radio et télévision.

En somme, on (ne nommons personne) nous a suggéré deux choses, d'ailleurs

contradictoires, mais également incertaines. D'abord, la Chine change; elle est sur la bonne voie, la voie d'une restauration capitaliste: marché, profit, élitisme. L'évolution présente peut, en effet aboutir à une économie semblable à la nôtre: il est des mesures qu'un socialiste bon teint apprend avec quelque inquiétude. Mais il n'est pas interdit de croire non plus que le résultat de ce qui se passe en ce moment sera surprenant, et décevant, pour un tenant, tout aussi bon teint, du capitalisme.

Ensuite, on veut nous faire toucher du doigt combien les Chinois, combien les jeunes Chinois restent soumis à des contraintes stalinienne et inhumaines. Embrigadés et conditionnés du lever au coucher, parce qu'on nous montre une séance de gymnastique dans la cour de l'université, sans rappeler qu'on vient de filmer des foules oisives dans les rues de Shanghai. L'enfance chinoise est soumise à

de traumatisantes séances d'autocritique: il paraît qu'il est scandaleux d'entendre un gosse qui savait ce qu'il fallait mettre dans son devoir et qui ne l'a pas mis, reconnaître qu'il n'a pas bien fait attention: songeons en outre que le gosse ne peut ignorer qu'il est devant une caméra et un micro. On fait voir des étudiants dansant à l'européenne, avec des Européens, et on met l'accent sur les propos d'un brave garçon (que je crois connaître), un peu effrayé par l'intrusion en Chine des mœurs étrangères. Enfin, on interroge — avec quelle brutalité et quel air de supériorité! — le vice-doyen de l'Institut des langues; on lui demande s'il est libre, et le vice-doyen répond: « Qu'entendez-vous par "liberté"? »; on en restera là.

Tout ce qu'il a été donné de voir et d'entendre au cours de cette semaine est vrai, bien sûr. Mais il est permis de penser que le specta-

C'est facile ...



Le groupe Dolfus-Mieg-Cie

(Chiffres 1979 — Rapport du conseil d'administration)
Groupe constitué depuis 1962. Année où la famille Thiriez «avale» le groupe Dolfus-Mieg, connu à l'exportation.
Des activités surtout liées à la filerie (fils à coudre, etc.), paratextiles, tissage, etc.

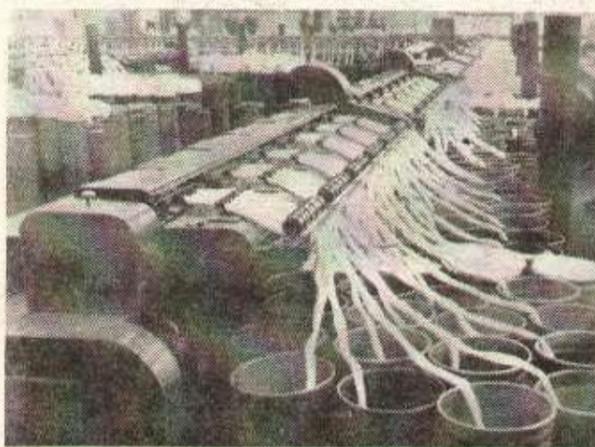
Les principales entreprises : DMC Nord (Loos et environs), environ 2 000 personnes — Texunion

Chiffre d'affaires (en millions de francs) :

Répartition par branche		
1977 : 3 424	Filterie	19,7%
1978 : 3 808	Amérique latine	1,8%
1979 : 4 523	Texunion	76,4%
	Divers	2,1%

Effectifs :

	1973	1979
Total	26 954 personnes	22 269 personnes
France	21 661 personnes	13 929 personnes
Etranger	5 293 personnes	8 340 personnes



Dufour (Montreuil) La lutte ça continue

Les travailleurs de Dufour sont-ils entrés dans une nouvelle étape de leur lutte? La semaine qui vient de s'écouler a été marquée par plu-

répétitions de suspendre momentanément la radio, alors que la lutte prend un nouveau tournant dans l'entreprise. En effet, vendredi 24,

Pour l'instant aucune décision n'est vraiment arrêtée et les syndicats de l'entreprise réservent leur point de vue jusqu'à une analyse plus



sieurs développements. Lundi 20, la section CFDT inaugurait à la Bourse du travail de Montreuil, RDL, Radio Dufour en lutte. Dès le jeudi, une intervention de police interrompait les émissions; la police essayait de saisir le matériel, mais les militants présents réussissaient à le récupérer, et à sauver l'essentiel, le magnétophone, la table de mixage et l'émetteur. Ce qui permit à RDL de faire une nouvelle émission vendredi.

Après un premier bilan, la section CFDT Dufour et l'Union départementale 93

la société PROFEL, fabricante elle aussi de machines outils, exposait devant tout le personnel un plan de reprise. PROFEL s'est déclarée prête à reprendre une partie — la plus importante — de la production de Dufour, c'est-à-dire la fabrication des fraiseuses à console qui ont fait la réputation de l'entreprise de Montreuil. Elle propose de reprendre une partie du personnel dans l'immédiat (300 travailleurs), et de réembaucher progressivement les 450 autres dans un délai de 6 mois.

approfondie. Il est certain que dans les propositions PROFEL, plusieurs points restent encore dans l'ombre: la fabrication de la T 7000 et surtout la question des conditions de travail. Et les travailleurs de Dufour l'ont dit à plusieurs reprises, depuis le début de la grève: *il n'est pas question de recommencer à travailler dans les mêmes conditions qu'avant.* Tout le monde se souvient que la T 7000 a causé la mort d'un ouvrier en juin dernier.

DMC-Lille

«A CES CONDITIONS, L'ESPOIR RENAÎTRA ET LES APPELS A LA LUTTE SERONT ENTENDUS»

Interview de Bernard FREMAUX délégué syndical CFDT

chez Dolfus-Mieg (DMC) à LOOS

■ Lors de la venue de Giscard à Lille, vous appelez, la CGT et la CFDT, en commun, à venir manifester. Cette unité dans la conjoncture actuelle de division, mérite d'être signalée, non?

Dans les trois boîtes DMC, les responsables tant CGT que CFDT, ainsi que les syndiqués, trouvent que la division actuelle est néfaste. Tous les gros coups ont été faits, à DMC, en commun. (C'est ainsi que la CGT, de même que la CFDT, ont refusé de distribuer certains tracts fédéraux jugés trop sectaires par exemple).

L'unité est d'autant plus nécessaire qu'il apparaît clairement que le dynamisme qui a porté la CFDT a disparu. Sans doute parce que le «recentrage» n'est pas payant. Sans doute aussi

parce que la cour faite par le patronat à la CFDT a troublé bon nombre de gens.

■ Au même moment, vous appelez aussi à la syndicalisation à la CFDT ou à la CGT. A quoi est due la désyndicalisation d'après toi?

A mon avis, la désyndicalisation est liée aux résultats, aux succès qu'obtiennent les syndicats. Or, c'est vrai que la plupart des luttes à l'heure actuelle, sont défensives. Ainsi, en mai dernier, nous avons, avec la CGT, lancé une grève de 2 jours à propos du travail personnalisé. La direction a reculé. Ce qui était positif, c'est que tous les gens de la boîte se sont bien rendu compte des manœuvres de division du patron et qu'ils les ont combattues.

Par contre, lors de la venue de Giscard, la grève n'a été suivie qu'à 30%.

Je crois qu'on subit encore la désillusion consécutive à l'échec de l'Union de la gauche en 78. Beaucoup de gens ne croient plus à la politique telle qu'on l'entend habituellement. Ils doutent de l'efficacité et ils se résignent parfois. Un autre exemple significatif: dans une boîte lilloise, il y a eu une grève pour obtenir du chauffage dans les ateliers, suivie à 100%, la veille de la venue de Giscard. Alors que pour sa venue, le lendemain, à peine 40% ont suivi la grève. Ajoute à cela l'offensive des mass media pour faire croire que la crise est inévitable, fatale...

La question que je me pose, moi, c'est de savoir si, dans les circonstances actuelles, c'est l'accélération de la restructuration capitaliste qui entraîne la désunion dans les rangs de la classe ouvrière, ou si c'est cette désunion qui permet l'accélération.

Je me demande parfois si les responsables des partis de la gauche se rendent compte du désarroi qu'a entraîné leur attitude...

■ Est-ce que tu peux nous donner des éléments pour comprendre la crise que connaît l'industrie textile actuellement?

Bien. Il est évident que le textile est en crise. Il y a effectivement une baisse de la consommation réelle, en même temps qu'une balance commerciale déficitaire: les chiffres du GRIT (syndicat patronal) donnent 28% d'importation contre 14% pour l'exportation des produits manufacturés. Quant à la production, toujours selon les mêmes sources, elle a baissé de 12% par rapport à 73. A DMC, pour y faire face, les patrons font un gros

effort de commercialisation, exemple la Tapitouf, et de diversification dans les produits. Parallèlement, ils modernisent (notamment dans la manutention). Enfin, ils mettent en place une nouvelle politique visant à intégrer étroitement la maîtrise à la direction. C'est ainsi que dans la revue du CEE (Centre d'étude des entreprises), on peut trouver des têtes de chapitre comme: le chef veut, le chef peut, le chef sait..., etc., ou encore des documents intitulés: «PCF, CGT ou la révolution dans l'ordre», «Technique du noyautage», etc.

■ Comment cela se traduit-il pour la classe ouvrière?

Tout d'abord et bien évidemment, par des licenciements. Depuis 5 ans, c'est plus de 40 000 emplois qui ont été supprimés dans nos professions. Ensuite, par une augmentation de la productivité.

Cela passe par l'accélération des cadences. Ex: les «groupes autonomes». DMC arrive à avoir une image de marque de direction libérale et avancée. Avant, les groupes autonomes étaient composés d'un leveur, d'un soigneur, d'une nettoyeuse, pour une étape particulière de fabrication. A présent, il n'y a plus de spécialisations particulières. Ainsi, le patronat, sous prétexte d'enrichissement du travail manuel, augmente les charges de travail, développe la polyvalence non reconnue et donc la déqualification de fait. Sans compter que la diversification des produits risque d'entraîner à long terme la fermeture de certains secteurs de fabrication jugés non rentables.

Ajoute à cela les mises en préretraite non remplacées et les licenciements après longue maladie. La convention collective prévoit 6 mois. A 6 mois et 1 jour, tu reçois ta lettre.

■ Est-ce que, dans la situation actuelle de la France le maintien du textile te paraît utopique comme certains le prétendent?

Certainement pas! D'une part, le textile emploie encore 700 000 personnes — dont 110 000 dans le Nord-Pas-de-Calais. 700 000 raisons de se battre!

Ensuite, les produits sont utiles.

Enfin, même d'un point de vue économique, le textile est viable. Un seul exemple: Rhône-Poulenc qui préférerait investir dans la chimie fine et les produits pharmaceutiques, a fermé Péage-de-Roussillon, seule usine à produire de l'acétate. De-

puis, on en importe à un coût supérieur de 30%.

■ Quelles sont vos propositions?

Au niveau immédiat, nous demandons le maintien et la revalorisation de nos professions, augmentation des salaires, amélioration des classifications.

Dans l'habillement, ça fait 8 ans qu'ils négocient sans résultats.

Réduction du temps de travail: non à l'aménagement, oui à la réduction. 35 heures en 5 jours sans perte de salaire.

L'avancement de l'âge de la retraite et la suppression du travail au rendement.

Nous demandons également l'extension des droits syndicaux: l'élargissement du droit de contrôle des CE et la création de comités centraux pour tout le groupe. C'est important, notamment pour la circulation des informations d'une boîte à une autre au sein du groupe.

■ Quels sont les projets immédiats de la section? On parle notamment de déplacement du secteur commercial sur Mulhouse.

Notre section va être extrêmement vigilante en ce qui concerne la mercerie qui risque d'être démantelée.

Suivre de près l'opération restructuration parrainage par DMC de l'usine Wallaert sur Loos, afin qu'il n'y ait pas de licenciements au passage.

Nous dénoncerons également la formation continue de la maîtrise par la CEE.

En ce qui concerne le déplacement à Mulhouse, c'est effectivement en projet. La CGT et nous, avons déjà entrepris la sensibilisation dans les trois boîtes.

■ Et pour l'avenir avec un grand A?

C'est la lutte contre le capitalisme et donc maintenir fermement la lutte pour des objectifs en rupture réelle avec le capitalisme, sans aménagement. Le plus important aussi me semble de redonner confiance à la classe ouvrière dans son ensemble. Lui redonner confiance, cela signifie faire front en commun par-delà les différends, contre l'offensive patronale. Cela passe donc par l'unité syndicale. Cela passe aussi par le refus des miettes qu'octroie la bourgeoisie. Refuser de signer l'aménagement du temps de travail par exemple.

Nous avons à remplir réellement nos engagements, nos mandats de délégués, vis-à-vis de la classe ouvrière.

A ces conditions seules, l'espoir renaîtra et les appels à la lutte seront entendus.

Mineurs marocains

La colère qui vient du fond

Ils sont 1130 Marocains travaillant au fond comme piqueurs. Employés par les Houillères du bassin de Lorraine, recrutés au Maroc, triés avec soin — du muscle, et du bon ! Ils sont en grève depuis le 6 octobre parce qu'ils veulent le statut de mineur : «*Même travail, mêmes droits!*», «*Le statut, on l'aura!*».

Nous avons rencontré Baba Abdellah, l'un des responsables du mouvement des ouvriers marocains du bassin de Merlebach. Il raconte...

■ **Qu'est-ce que c'est exactement pour vous, ce contrat, et comment êtes-vous entrés en lutte ?**

Nous sommes tous sous contrat. Au début, c'étaient des contrats de 18 mois, maintenant, ils sont de 2 ans. Ce sont des contrats renouvelables. Ça dure comme ça depuis 1974. Nous avons déjà vu la direction des Houillères et demandé le statut en 75, puis en 76, en 77... Nous avons toujours des promesses, mais rien de plus!

Alors, cette fois, nous sommes passés à l'action, jusqu'à satisfaction.

Il y a 26 nationalités représentées sur le bassin. Elles ont toutes le statut, sauf les Marocains qui sont les plus nombreux.

Ce contrat, c'est pour nous un barrage sur tous les plans :

— nous n'avons pas droit au logement gratuit, au charbon gratuit (ou indemnité de charbon);

— n'importe qui peut faire une demande de logement, pas nous;

— on n'a pas le droit de faire venir nos familles;

— on n'a pas le droit au crédit dans les magasins parce qu'on n'a pas de travail garanti...



Ils nous traitent de façon inhumaine.

■ **Comment êtes-vous logés ?**

On est dans 6 foyers, pour les 1130, pour le bassin. On est deux ou trois par chambre, suivant les foyers. On a un délégué par foyer. On se rassemble tous les jours pour voir ce qu'on va faire.

■ **Y a-t-il eu des discussions avec les HBL depuis le début de la lutte ?**

Oui, trois discussions. Ils ont donné 25 logements pour des gars qui vou-

draient ramener leur famille.

Ils ont donné le reclassement pour les blessés et les malades, mais seulement pendant la période du contrat.

Et ça, de toute façon, à condition qu'on reprenne le travail.

On n'a pas accepté. Donc on continue. On veut être comme tous les mineurs : même travail, mêmes droits.

■ **Quelles actions menez-vous ? Comment êtes-vous soutenus ? Y a-t-il eu une intervention de la délégation de parlementaires marocains qui était en France au moment où Stolérus a-**

dit que vous n'auriez pas le statut et que si vous n'étiez pas contents, vous n'aviez qu'à rentrer chez vous ?

Nous avons manifesté à Merlebach, à Forbach, à Metz; à la préfecture, à la sous-préfecture.

Nous n'avons pas encore fait de collectes.

Nous avons un soutien matériel des autres, mais nous n'avons pas demandé, par exemple, une grève de soutien aux travailleurs français ou aux autres qui ont le statut.

On a eu la paie de septembre. On n'a pas encore de problème financier.

La délégation de parlementaires ?

Ils sont venus à Metz où ils devaient inaugurer un musée. Ils ont vu le préfet, ils ont rencontré l'Amicale. Nous, on ne les a pas vus...

■ **Combien gagnez-vous ?**

On a 3 000 à 3 200,00 F. La plupart des gars sont en catégorie 5, mais beaucoup sont obligés de faire un travail de catégorie 7 (sans être payés catégorie 7) sous menace d'être vidés s'ils refusent.

Un délégué a calculé que les HBL avaient économisé plus de 3 milliards grâce à toutes ces inégalités qu'on a.

■ **Comment s'est fait le recrutement ?**

Une délégation des mines, avec l'accord du ministère du Travail, est venue recruter au Maroc, au sud : dans les montagnes, pas dans les villes. Cela s'est fait en plusieurs paquets, de 74 à 77.

Ils cherchaient les jeunes costauds : 4 visites médicales avant de venir et une encore en arrivant!

Là, on a eu 20 jours de formation. C'est 6 mois pour les jeunes «normaux»; mais, pour nous, c'est 20 jours. Et après, au fond, tout le monde au fond. On est tous piqueur.

■ **Aviez-vous vu votre contrat d'embauche ?**

Non, nous ne l'avons pas vu. De toute façon, ils venaient nous chercher dans les campagnes où la plupart sont illettrés.

A l'ambassade, on nous a dit que le premier contrat était un engagement de travail.

Il y a une loi du 3 janvier 1979 qui, paraît-il, interdit ce que pratiquent les Houillères.

■ **Combien êtes-vous ?**

Actuellement, nous sommes 1130 pour le bassin qui compte 7 puits. Mais celui qui est blessé, accidenté ou malade et ne peut plus travailler au fond est renvoyé au Maroc. Il y en a eu 270 de renvoyés comme ça depuis 1974.

■ **Il y a beaucoup d'accidents ?**

Il y en a pas mal, et des morts : nous avons eu 5 morts en 5 ans.

La lutte risque fort de durer : les HBL, le gouvernement, ne sont pas prêts à céder. La solidarité financière deviendra vite nécessaire. On peut l'envoyer à :

Baba ABDELLAH
1, rue de Grenoble
57800 FREYMING-
MERLEBACH

ou aux syndicats (Union régionale pour la CGT).

Cette lutte ne concerne pas que les 1130 Marocains du bassin de Merlebach. Comme le rappelaient des militants de l'Association des Marocains en France (ne pas confondre avec l'Amicale), il y a plus de 3 500 mineurs marocains dans les mêmes conditions dans le bassin du Nord-Pas-de-Calais. Elle concerne aussi tous les mineurs dont le statut se trouve ainsi grignoté, et tous les travailleurs que le capital, s'appuyant sur les inégalités que lui-même entretient, cherche toujours à ramener aux conditions d'emploi les plus basses.



Nous de France, eux d'Afrique...

Ils sont venus au Maroc chercher des hommes jeunes, forts, pas trop évolués, pour tailler au fond de leurs mines. Ils sont venus chercher sur pied, cette marchandise qui les intéresse tant puisqu'elle est la source de leurs profits : une force de travail de qualité, au moindre coût, exploitable vite et intensément.

L'esclavage des temps modernes, l'esclavage capitaliste, va toujours chercher du muscle en Afrique. Dans le vaste Tiers Monde, la France de Giscard puise de préférence là où l'Empire a imposé, à coups de sabre et de canon, notre culture, notre langue : c'est plus pratique, que ce soit sur les chaînes de Renault ou à 1 000m sous terre.

«*Nous n'avons pas à rougir de ce que nous avons fait là-bas*» disait récemment le sinistre Barre en parlant de l'Algérie. Lui n'en rougit pas. Et si «*le temps des co-*

lonies» est largement révolu, le temps de Giscard, Barre ou Stolérus est toujours celui du pillage des richesses du Tiers Monde, y compris en hommes.

L'esclavage d'aujourd'hui est seulement plus rationnel. Quand le muscle africain est abîmé, usé ou malade, il n'a qu'à retourner en Afrique! On n'a même plus à nourrir ceux qu'on estropie!

Ce sont les mêmes qui nous serrent la ceinture, nous jettent par centaines de mille au chômage, qui étouffent nos libertés pour mieux nous écraser, nous exploiter.

N'est-il pas clair que pour qu'un jour cela change vraiment, nous de France, eux d'Afrique, d'Orient ou d'Asie, il nous faut nous unir, surmonter cette concurrence dans laquelle nous place notre ennemi commun et ouvrir ensemble les portes d'un autre monde, sans impérialisme, sans esclavage, sans exploités ?

«Salle des pendus», le vestiaire des mineurs.

Multinationales en perte de vitesse

Sur le plan économique, le recul de l'impérialisme américain a été symbolisé cette année de manière éclatante, fulgurante et impitoyable par la crise qui vient de toucher l'industrie automobile aux USA.

De 1960 à aujourd'hui, l'ensemble des exportations américaines a diminué, passant du quart du marché mondial à seulement 15%. Dans le même laps de temps, la part américaine sur le marché mondial de l'automobile a diminué de moitié. En 20 ans encore, les géants américains de l'automobile, Ford, General Motors, American Motors ou Chrysler ont perdu 25% du marché intérieur des USA, au profit des constructeurs japonais et européens.

Rappelons encore la percée de la firme française Renault sur le marché américain, avec le quasi-rachat de la firme American Motors et le lancement de «The cars», Renault 5 spécialement conçue pour le public américain.

Autre exemple : au début des années 60, les USA et l'Allemagne de l'ouest détenaient chacun le tiers du marché mondial des machines-outils. Aujourd'hui, l'Allemagne possède 40% du marché et les USA seulement 20%.

N'en déplaise aux économistes du PCF qui s'acharnent à «démontrer» envers et contre tous la mise à l'encan de l'économie française entre les mains des monopoles américains, ces chiffres prouvent au contraire la perte de vitesse des firmes américaines, leur incapacité — provisoire sans doute — à faire face à la concurrence étrangère, en particulier de pays impérialistes secondaires comme le Japon et l'Allemagne.

Notons au passage que, sur un strict plan économique, la concurrence de la superpuissance soviétique reste faible, avec toutefois une exception — aux implications politiques et militaires évidentes — en ce qui concerne les armes. Aujourd'hui, la plupart des experts estiment que la vente d'armes russes a dépassé les ventes américaines, arrivant ainsi en première place du marché mondial. Sans parler de nombreux pays du Tiers Monde comme Cuba, le Vietnam, l'Éthiopie, anciennement dominés par les USA, et qui aujourd'hui font l'essentiel de leur commerce avec l'URSS.

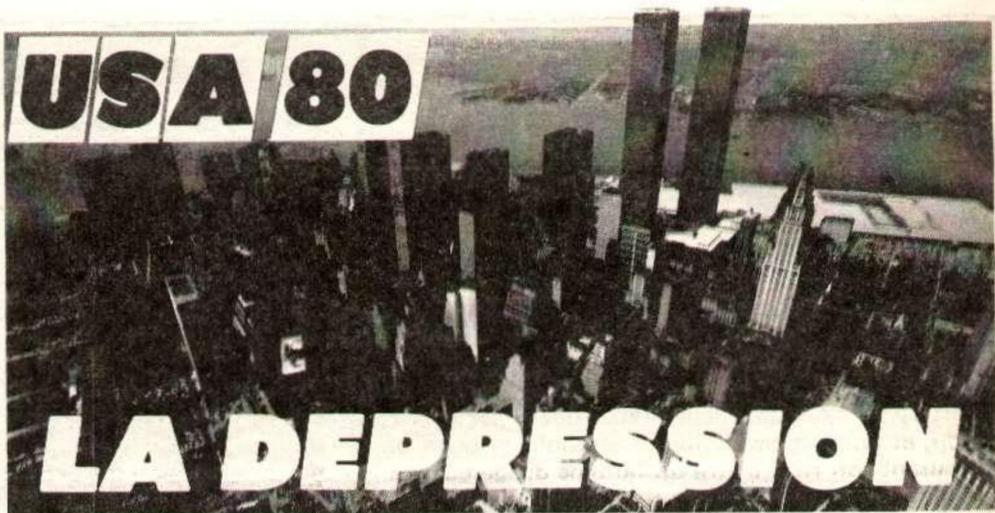
Hier puissance économique incontestée dans le monde, les USA ont subi, au fil des ans et de l'évolution de la situation mondiale, la dure loi du développement inégal de l'impérialisme : certains pays se développent au détriment des autres, certains en éliminant d'autres, processus qui aboutit périodiquement au repartage du monde à la faveur des guerres.



Ouvrier de la General Motors licencié

Harlem : «American way of life»

Baltimore : à l'embauche



Nicaragua : juillet 1979

Etre noir ...

Un jeune Noir sur deux est chômeur (60% dans certaines villes). Le taux de chômage officiel (qu'il faudrait doubler en fait) est de 12,6% chez les Noirs contre 7,8% chez les Blancs. De 69 à 79, le revenu moyen des Noirs est tombé de 61 à 57% de celui des Blancs. Et le pourcentage des familles noires classées dans les revenus moyens a diminué dans le même temps, passant de 12 à 9%.

Non, vraiment, il ne fait pas bon être Noir aux Etats-Unis et encore moins en période de crise. Comme le déclarait au mois d'avril, quelques semaines avant un attentat qui le laissa grièvement blessé, le président d'une organisation noire influente : «La classe moyenne peut renoncer à la voiture ou à des vacances, mais pour les pauvres, il s'agit de choisir entre manger ou se chauffer».

La fin du rêve américain

En 1980, un ouvrier de l'acier sur 4 est au chômage. Dans une ville comme Detroit, hier encore «capitale de l'automobile», où toute l'activité était centrée sur cette industrie, la récession, cela veut dire d'un seul coup 122 000 travailleurs mis à pied, soit 18% de la population active ! A Detroit encore, la récession, cela veut dire en plein mois d'août, à 7 h du matin, 3 500 personnes à la queue leu leu devant le bureau d'embauche municipal : la veille, le bruit avait couru que la municipalité allait engager des chauffeurs de bus à la rentrée...

Toujours à Detroit, la récession, cela veut dire 900 personnes qui, chaque jour, n'ayant même pas de quoi manger, se présentent à la porte de l'Ordre des Franciscains pour recevoir gratuitement de la sou-



Le recul des firmes américaines de l'automobile, la percée de concurrents étrangers plus compétitifs, qu'est-ce que cela signifie quand on est ouvrier chez Ford ou à la General Motors?

Licenciement — chômage — bureau d'embauche : un itinéraire accablant que les chômeurs français n'ont plus à apprendre. Mais dans ce pays gigantesque où la démesure est partout, le chômage et ses conséquences prennent des proportions hallucinantes, inconnues en Europe.

D'abord au niveau des chiffres : 8% de chômeurs en 1980 (soit plus de 8 millions de personnes, un chiffre qui atteindra 8,5% au dernier trimestre, contre une moyenne de 5,5% dans les pays du Marché commun européen). C'est déjà énorme, et pourtant ce chiffre n'englobe pas la frange permanente, assez importante aux USA quelle que soit la conjoncture, de ces pauvres, ces éternels laissés pour compte de la société américaine, qui ne vivent que des subsides de l'Etat et qui n'ont jamais goûté aux délices de l'American way of life.

pe et des pommes de terre bouillies.

A Baltimore, même spectacle (cf photo) : des milliers de personnes alignées sur une file de plusieurs kilomètres à travers la ville espèrent être choisies pour les... 70 emplois disponibles au bureau de sécurité sociale.

A Anderson, petite ville qui ne vivait que de General Motors : 22% de chômage.

A Flint (165 000 habitants), autre ville entièrement dépendante de General Motors, à une heure de Detroit, la moitié des habitants travaillaient pour la firme et la moitié sont au chômage. On n'avait pas vu ça depuis la grande crise de 1930!

Mais n'allez surtout pas croire que les retombées de la crise ne touchent que la classe ouvrière et les plus pauvres qu'elle.

Les classes moyennes, celles qui ont goûté au luxe et à l'abondance à une époque où l'impérialisme américain pillait sans partage le Tiers Monde, doivent faire une croix sur ce passé, sur le standing qui a été leur pendant plus de 30 ans. Et le choc est rude, tellement rude que beaucoup, refusant de voir la réalité en face, se réfugient dans les sectes religieuses (cf encadré).

Et puisqu'aux USA rien ne se fait jamais comme ailleurs, on voit depuis quelque temps se multiplier une nouvelle race de démarcheurs, «les conseillers en consommation». Leur métier : aider leurs clients perchés de dettes mais qui continuent à mener le train de vie d'antan, à gérer leur budget et à s'adapter psychologiquement. La méthode est simple : «Je leur fais noter absolument tout ce qu'ils dépensent, dit l'un de ces conseillers, de la bouteille de Coca à la partie de bowling. Et souvent, au bout du compte, ils se rendent enfin à l'évidence qu'ils n'ont plus les moyens à cause de l'inflation, de mener leur train de vie normal. Ça donne des crises de conscience dramatiques, surtout dans la middle-class qui doit soudain renoncer à tous ses privilèges du «rêve» américain : la voiture, la machine à coudre, etc.»

Il faut souvent, paraît-il, plusieurs mois de cure avant de s'adapter. Mais certains sont incurables...

Sur fond de crise et de désarroi. Des élections sur fond de crise économique à l'intérieur et de recul généralisé de l'influence américaine au niveau mondial. Le tout, additionné d'un désarroi sans précédent des classes moyennes devant ce constat négatif. Voilà sans doute qui explique le vent de conservatisme qui souffle aux USA à quelques jours des élections.

Regards nostalgiques vers ce passé révolu fait de puissance et de relative abondance : Reagan, le candidat républicain (conservateur) joue sur du ve-lours lorsqu'il se déclare partisan d'«une grande croisade pour restaurer l'Amérique de nos rêves». Carter, le candidat démocrate (libéral) mais pas trop, et en tout cas de moins en moins) riposte en accusant son rival d'être un homme dangereux, capable de précipiter le monde dans une nouvelle guerre mondiale.

Sûr, le mythe américain en a pris un coup. Mais, alors, l'Amérique 1980, c'est quoi au juste?

Claude LIRIA



Iran : mai 1980

Quelle politique étrangère pour l'impérialisme américain des années 80? Cette question aura été au cœur de bien des débats électoraux, de bien des controverses entre les démocrates et les républicains.

Pour Reagan et ses conseillers, l'affaiblissement des USA «explique» par le manque de fermeté, le non-recours à la force de l'administration Carter dans les affaires du monde.

Réduisant la situation mondiale à la seule contradiction USA-URSS, Reagan ne comprend rien aux nouvelles données comme la naissance d'un Zimbabwe indépendant, la lutte des peuples latino-américains pour la démocratie ou celle du peuple palestinien contre le sionisme, la défaite diplomatique et politique de Taiwan face à la Chine populaire, autant de signes marquant l'émergence d'un Tiers Monde actif, partie prenante des affaires du monde. Pour Reagan, tout ce processus ne fait que renforcer l'URSS, il est donc à combattre sévèrement. Voilà qui explique les prises de position du candidat républicain franchement hostiles au Tiers Monde et inconditionnellement favorables aux dictatures militaires installées par les USA dans le passé.

Dans une interview au Figaro Magazine, Reagan déclarait notamment : «Au Moyen-Orient par exemple, nous avions un allié solide et sûr dans l'Iran, mais qu'avons-nous fait? A peine le Shah a-t-il été attaqué, nous l'avons abandonné à son destin et Somoza, au Nicaragua, nous n'avons pas fait beaucoup mieux (...). Nous faisons confiance à l'Égypte qui est un allié occasionnel et nous ne nous rendons pas compte, qu'après l'Iran du Shah, le seul pays vraiment de notre bord est Israël. Il faut soutenir Israël de toutes nos forces. Pas par "altruisme" mais parce que ce pays est le seul rempart à la pénétration soviétique (...). Notre politique extérieure (...) n'a pas de sens. Il suffit de penser à la façon dont nous traitons nos alliés (en premier, Taiwan : nous leur en faisons souvent voir de toutes les couleurs) et à la façon dont en

revanche nous agissons avec faiblesse envers nos ennemis ou nos anciens ennemis comme la Chine».

Même propos sur la guerre américaine au Vietnam : «La guerre du Vietnam a été une noble cause. Nous l'avons perdue parce que les Etats-Unis avaient peur de la victoire».

Mais cette volonté intempestive de faire tourner la roue de l'histoire à rebours se heurte à la réalité. Les faits sont têtus et les pays du Tiers Monde ne sont plus des marionnettes. C'est sans doute ce qui explique que, sur les suggestions de ses conseillers, Reagan ait été amené à mettre un peu

Politique de force et «droit de l'Homme»

d'eau dans son vin, notamment à propos de la Chine.

Avec Carter et l'administration démocrate en poste depuis 4 ans, on a assisté à la prise en compte d'un certain nombre de réalités pour tenter de s'y adapter : Carter estime qu'en continuant à soutenir envers et contre tous des dictatures sanguinaires, les USA se discréditent auprès des peuples concernés et se coupent toute possibilité d'entretenir ultérieurement de bonnes relations avec eux en cas de renversement des dictatures. Cela facilite la pénétration de l'URSS qui se présente, elle, comme «l'alliée naturelle des peuples du monde». C'est ce qui s'est passé en Éthiopie, au Vietnam, en Angola. Pourquoi ne pas plutôt jouer la carte de la démocratisation et des droits de l'homme, d'autant plus que l'accès à l'indépendance de plusieurs pays (Zimbabwe et Iran récemment) n'a pas signifié automatiquement un passage sous la coupe de l'URSS?

Mais alors, objecterez-vous, pourquoi

uelles sont les propositions des deux principaux candidats pour sortir le pays de la crise? Pour Reagan, il s'agit de prendre le contre-pied de la politique de réformisme social et d'intervention de l'Etat dans l'économie, menée par tous les présidents démocrates, depuis le New Deal de Roosevelt dans les années 30.

La promesse de déductions fiscales en faveur des entreprises s'accompagne de l'assurance accordée aux multinationales et aux monopoles que dorénavant le gouvernement ne se mêlera plus de leurs affaires.

Critiquant tout à tour la politique d'intervention de l'Etat en économie comme «fasciste» ou «communiste» (sic!), Reagan déclarait récemment au Figaro Magazine : «En politique intérieure, la présence du gouvernement se fait sentir de plus en plus lourdement là où il devrait comprendre qu'il est temps de laisser l'initiative privée résoudre les problèmes (...) Si un martien venait sur terre et jetait un coup d'œil aux Etats-Unis d'aujourd'hui, il ne pourrait que conclure que notre politique fiscale a été créée par un communiste pour entraver la libre initiative».

Et nombreux sont les partisans de Reagan qui osent dire tout haut ce qu'il pense tout bas : «Il faut en finir avec le programme d'aide de l'Etat aux plus défavorisés. Nous avons trop fait pour ces gens-là. Nous les avons bien traités. Le problème est réglé. Passons à autre chose». Et même s'il ne tient plus ce langage dur, Reagan lui-même ne déclarait-il pas il y a 4 ans : «Plusieurs économistes chevronnés et réalistes qui ne craignent pas des conclusions impopulaires mais tirées de la logique et de l'histoire ont dit que le chômage constituait un mal nécessaire si nous voulons mettre un frein à l'inflation... Nous devons donc ac-



n'y avoir pas pensé plus tôt?

D'abord, parce que tant que la politique de force des USA n'était pas largement contestée, ce n'était pas la peine d'envisager une autre politique, plus «rentable».

Ensuite, et c'est là une hypothèse d'experts économiques, les monopoles américains dont Carter est le représentant à la Maison blanche, ne sont plus les mêmes qu'il y a 20 ans. Hier, c'étaient surtout les monopoles spécialisés dans le pillage des matières premières du Tiers Monde qui faisaient la loi : les profits extorqués sur le dos et le sang des peuples pouvaient être rapides et énormes, et pour ce faire, rien de mieux qu'une «bonne dictature» capable de mater le peuple et de lui imposer des salaires de misère. Même si une révolution ou un changement de pouvoir intervenait, les trusts américains avaient eu le temps d'empocher de beaux bénéfices, quitte à déguerpir ailleurs.

Aujourd'hui, une nouvelle tendance se dessine : les trusts spécialisés dans l'électronique, les machines à haute précision, etc., veulent gagner de nouveaux marchés. Pour cela, il faut encourager un réel développement économique du Tiers Monde, il faut une main d'œuvre stable et qualifiée. Les profits escomptés ne sont pas immédiats mais à moyen terme. Autant de raisons nullement désintéressées d'exiger une stabilité politique relative, stabilité qui ne peut pas être assurée par une dictature sanglante mais par un système démocratique garantissant un certain nombre de libertés et un niveau de vie pas trop misérable.

Bien sûr, les choses sont plus compliquées, d'autres facteurs entrent en ligne de compte, contrecarrant cette orientation : on l'a vu récemment avec la répression en Corée du Sud.

Mais une chose est sûre : la politique des droits de l'homme de Carter ne peut pas être réduite à un simple paravent démagogique : c'est une nécessité pour une certaine partie de la classe dominante américaine.

Mais ce n'est pas non plus par générosité désintéressée qu'elle tente de l'appliquer.

L'échec du réformisme libéral

accepter une hausse du chômage si nous voulons vraiment nous guérir de l'inflation?

Pour Carter, les choses sont plus compliquées. D'un côté, la base électorale démocrate a toujours été constituée des couches les moins favorisées. D'un autre côté, une importante partie de la classe dominante considère que la politique libérale suivie jusqu'ici n'est plus viable. Or, Carter ne pourra pas être réélu sans l'appui de cette classe.

C'est pourquoi, pour la première fois depuis les années 30, le programme économique du candidat démocrate représente une certaine rupture (avec une tendance marquée vers la droite). Certains ont même comparé ce programme à celui de Nixon (républicain) au début des années 70 et considéré à l'époque comme réactionnaire.

Carter prévoit surtout d'importantes réductions d'impôts, l'octroi de crédits et de stimulants économiques pour faciliter l'investissement privé. Coût : 27,6 milliards de dollars. Par contre, il a refusé le programme de 12 milliards de dollars pour la création d'emplois, acceptant seulement un programme de 2 milliards pour étendre l'assurance-chômage et l'aide aux régions sinistrées.

Carter voulait se présenter comme le candidat du progrès social face à Reagan. Mais son programme est finalement très révélateur de l'impuissance et de la dérouté du réformisme libéral face à la crise.

Dieu sauve l'Amérique

Les sectes religieuses connaissent un essor considérable aux USA depuis quelques années. Elles regroupent 35 millions d'adeptes, pour la plupart des gens qui, inquiets de l'avenir, refusant le déclin de leur pays, tant au niveau international qu'intérieur, rêvent aux années 50.

Et c'est tout naturellement que plusieurs d'entre elles ont pris position en faveur de Reagan qui promet un retour à une Amérique forte, prospère, respectée dans le monde.

Le discours des évangélistes est fortement marqué à droite, pour ne pas dire à l'extrême-droite : «A moins que l'Amérique ne se débarrasse de l'avortement, des homosexuels, de l'amendement reconnaissant à la femme des droits égaux, le pays sera envahi par des hordes d'athées communistes qui, depuis 35 ans, complètent la destruction des Etats-Unis». Et l'on sait que Reagan s'est prononcé contre l'avortement et des droits égaux pour les femmes.

Même critique acerbe du programme social du gouvernement actuel en faveur des Noirs, des chômeurs : «Je ne vois pas pourquoi nous nous privions de nourriture sous prétexte que des Africains crèvent de faim. Et ce n'est pas parce que bien des gens ne peuvent se payer une voiture qu'il faille marcher à pied. Jésus a dit : il y aura toujours des pauvres parmi nous...».

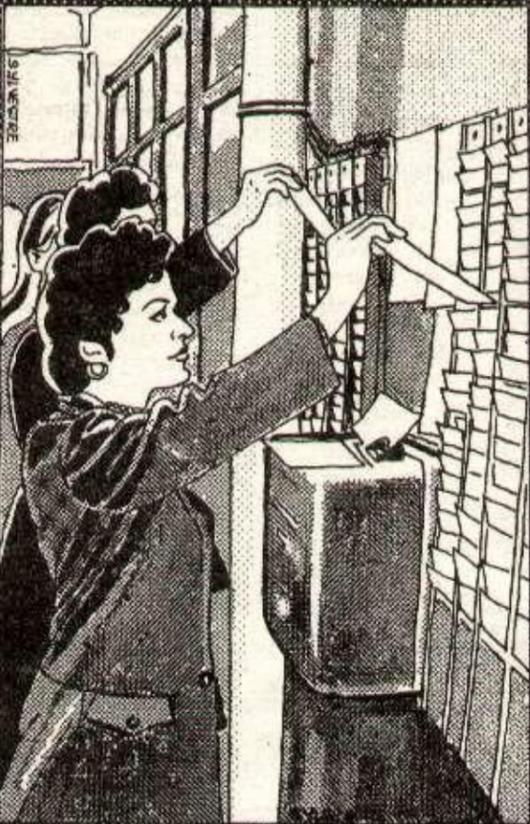
Ainsi, ces mêmes sectes qui, il y a 20 ans, interdisaient à leurs adeptes de participer au mouvement d'émancipation des Noirs au nom de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, leur ordonnent aujourd'hui d'élire des candidats «dignes de Dieu» : «Des perverts, des gauchistes, des communistes, des libéraux, des humanistes (sic) contrôlent maintenant le pays parce que vous n'avez pas voulu vous salir les mains dans la politique» déclarait un évangéliste du Texas devant 15 000 fidèles réunis au mois d'août.

«God bless America» — Dieu sauve l'Amérique — répondaient les fidèles...

VECU

les copines

Suzanne, la copine qu'on croise tous les jours à 14 h, avec un sourire. Pas le temps de se dire grand chose car dans cette boîte de l'électronique, les femmes se croisent, celles qui travaillent le matin (6 h - 14 h), celles qui travaillent le soir (14 h - 22 h). Un jour, le drame : le compagnon de Suzanne meurt. Seule avec sa fille de 13 ans, et une santé ébranlée.



Pendant un an, le « Département des relations humaines » (bureau du personnel) lui accorde de faire la journée. Elle y perd la prime d'équipe — environ 200,00 F. C'est pourtant la meilleure solution pour s'occuper de sa fille qui a besoin de beaucoup de présence et d'affection pour surmonter quelques problèmes psychologiques.

Mais, à l'usine, il y a beaucoup de femmes seules, dans des situations difficiles, à qui un poste à la journée permettrait de surmonter en partie ces difficultés. La direction ne veut pas en créer suffisamment car ça rapporte plus de travailler en 2x8 ou 3x8 sur les machines si modernes et si chères. Les femmes doivent se débrouiller ou se retrouver au chômage!

Un jour, Suzanne apprend qu'il n'y a plus de place pour elle en journée, qu'il faut qu'elle la cède à un autre cas social! C'est le trou noir, l'angoisse, l'indignation, la maladie qui s'aggrave. Sa fille, leur vie qu'elles avaient réorganisée s'appuyant l'une sur l'autre!

Ce sont aussi les copines, celles à qui l'on raconte tout, celles que l'on croise...

Toutes s'y sont mises. Elles n'ont pas souvent ou même jamais fait grève. Des prétextes : « Pas le temps de s'en occuper, ça ne servira à rien... ». En fait, la peur, la résignation.

Mais Suzanne... là c'est trop.

Alors, elles débrayent, vont voir la direction, accompagnent toutes Suzanne malade à l'infirmerie. Vont et reviennent un jour, deux jours... Il lui faut la journée, elle en a besoin, même si toutes on voudrait bien en finir avec les équipes...

Cette solidarité n'a pas de prix. C'est la conscience de classe la plus instinctive. Elle nous tient chaud à nous, les déléguées, qui, quelquefois, perdons un peu courage devant le peu d'écho fait à nos explications et à nos propositions.

Cette fleur, il faut la cultiver et la faire épanouir.

PRATIQUE

Les comités d'hygiène et de sécurité

Les délégués des comités d'hygiène et de sécurité (CHS) appartiennent à des organismes techniques et consultatifs. Ils ont pour rôle de faire appliquer les prescriptions législatives et réglementaires en matière d'hygiène et de sécurité, sur les dangers potentiels, les éléments constitutifs des accidents et des nuisances dont la conjonction peut provoquer un sinistre; de veiller à l'entretien des dispositifs de protection; d'effectuer une enquête à chaque accident ou maladie professionnelle. A l'issue de chaque enquête, le comité d'hygiène et de sécurité doit se prononcer sur les conclusions, sur les mesures générales et particulières prises dans l'entreprise et dans la branche professionnelle.

Si un membre du CHS constate une cause imminente de danger, il en réfère au chef de service et à l'agent chargé des questions de la sécurité, mais il n'a pas l'autorité de faire arrêter une machine par exemple; si le patron conteste le danger, un dossier doit immédiatement être constitué et être envoyé à l'inspecteur du travail dans les 24 heures; celui-ci prend alors toutes les dispositions nécessaires, même pénales, à l'encontre du chef d'établissement.

Les CHS doivent être aussi consultés pour tout ce qui concerne les méthodes de travail, le choix et l'adaptation du matériel, l'aménagement des postes de travail.

Ils se réunissent au moins une fois par trimestre pendant les heures de travail. Chaque séance doit faire l'objet d'un procès-verbal, le CHS remet régulièrement des statistiques sur les accidents du travail et les maladies professionnelles à l'inspection du travail. Deux membres du CHS, représentants du personnel, peuvent demander la convocation d'une réunion en dehors de celles prévues, s'ils en jugent la nécessité.

OBLIGATION DE CREER DES CHS

Il doit y avoir un CHS dans tous les établissements industriels d'au moins 50 salariés et dans les autres établissements d'au moins 300 salariés, c'est-à-dire commerciaux, sociétés civiles, professions libérales, associations et groupements, offices publics et ministériels, établissements hospitaliers, ports maritimes et fluviaux. Dans certains cas, comme dans le bâtiment et les travaux publics, même lorsque l'effectif est inférieur à 50 salariés, l'existence d'un CHS est obligatoire au vu de la nature dangereuse des travaux effectués. La législation du travail autorise parfois qu'il n'y ait pas de CHS dans une entreprise si le chef d'établissement peut justifier d'une affiliation à un organisme d'hygiène et de sécurité agréé par le ministère du Travail.

Lorsque plusieurs entreprises cohabitent dans un même immeuble, il est souhaitable que les CHS appartenant aux différentes sociétés se coordonnent pour faire face, par exemple aux problèmes de lutte contre l'incendie.

COMPOSITION DU CHS

La composition d'un CHS est le reflet de la photographie syndicale de l'entreprise; ainsi, les délégués du personnel et les membres élus du comité d'entreprise élisent à leur tour les représentants du personnel des CHS, au nombre de 2 pour une entreprise de 500 salariés, de 4 de 501 à 1 500 salariés, de 6 pour plus de 1 500 salariés. La maîtrise et les cadres élisent aussi leurs représentants au CHS : 1 pour 500 salariés, 2 de 501 à 1 500, 3 pour plus de 1 500 salariés. Par ailleurs, le comité d'hygiène et de sécurité comprend systématiquement le chef d'établissement ou son représentant, le mé-

decin du travail de l'entreprise, le conseiller du travail ou le responsable de la formation, un agent désigné par le patron pour assurer le secrétariat.

Par ailleurs, les membres du CHS peuvent solliciter le concours — consultatif — de toute personne qualifiée. Les représentants du CHS sont élus par les délégués du personnel et les membres élus du comité d'entreprise. Leur mandat dure deux ans. La liste nominative des membres de chaque CHS doit être affichée dans les locaux affectés au travail; elle doit comporter l'emplacement de travail habituel des membres du comité d'hygiène et de sécurité. Chaque membre de CHS dispose d'une franchise d'au moins 20 heures par mois et plus lorsqu'il doit effectuer une enquête sur un accident.

Parfois, vu l'étendue, la topographie de certains établissements de plus de 1 500 salariés, plusieurs CHS sont créés afin de les rapprocher des emplacements de travail et des risques à surveiller. Dans ce cas, chaque CHS est autonome; c'est alors le comité d'entreprise qui coordonne leurs actions.

Dans les entreprises de moins de 300 salariés, seuls les membres de chaque CHS, choisis parmi les membres du comité d'entreprise ou les délégués du personnel, bénéficient d'une protection sociale; par contre, dans celles de plus de 300 salariés, les représentants du personnel au CHS sont protégés, ne peuvent être licenciés qu'après accord du comité d'entreprise ou de l'inspecteur du travail.

Nathalie VILLOTIERS

Nos renseignements proviennent des articles R 231-1, 231-4, 231-5, 231-6, 231-7, 231-8, 231-9, du Code du travail, du décret du 4 août 1941 modifié par le décret du 1er septembre 1942, du décret du 19 août 1947 et de celui du 19 avril 1974.

FLASH-ECONOMIE

- Les revendications des pays producteurs de matières premières
- Laminage continu des effectifs dans la sidérurgie ... et ailleurs
- L'informatique contre l'emploi

Une réunion vient de se tenir à Genève pour préciser les aspects financiers du fonctionnement du Fonds de stabilisation des cours des matières premières. Rappelons que c'est lors de la 4e Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) en mai 1976, que le projet de création d'un tel fonds vit le jour. L'objectif, c'est pour les pays du Tiers Monde de garantir le prix de leurs matières premières. Revendication essentielle lorsqu'on sait que les exportations de ces pays représentent 75% de leurs devises. Cela est énorme. Mais, dans le même temps, précisément, les revenus tirés des exportations de ces produits de base varient sans cesse en baisse, constamment érodés par l'inflation mondiale. Le groupe dit des « 77 » regroupant quelque 120 pays en voie de développement, demandait que la dotation soit de 6 milliards de dollars. Mais après plus de 4 ans de négociations difficiles, le capital a été fixé à peine à 750 millions de dollars. Soit 8 fois moins que prévu! Ce fonds se compose de 400 millions de dollars pour financer la constitution de stocks régulateurs sur 10 produits de base et de 350 destinés à la diversification commerciale et à la recherche-développement. Montant nettement insuffisant. En effet, la constitution d'un stock d'étain de 20 000 tonnes nécessite 300 millions de dollars et celle de 40 000 tonnes de caoutchouc 400 millions de dollars. Donc rien que pour ces deux marchandises, il faudrait déjà 700 millions de dollars. Alors que la

dotation n'est que de 400 millions de dollars pour financer un stock de... 10 marchandises!

En outre, pour que ce fonds puisse fonctionner, il faut parvenir à des accords sur ces 10 produits de base : cacao, caoutchouc, café, coton, cuivre, étain, jute, sisal, sucre et thé. Or, à ce jour, le contenu de tels accords demeure une inconnue puisqu'ils ne sont pas encore signés.

Une autre revendication majeure des pays du Tiers Monde, c'est de pouvoir faire entendre leur voix. Et disposer pour cela d'un nombre de votes suffisant. Il s'agit en effet d'éviter que les USA et les autres pays occidentaux n'exercent une influence prépondérante qui se traduit le plus souvent par une ingérence pure et simple dans les affaires du Tiers Monde (comme cela se passe au FMI). Dans le cadre du fonctionnement de ce fonds, on prévoit que le groupe des « 77 » disposerait de 47% des votes. Mais, à la fois, d'autres dispositions viennent détourner les possibilités pour le Tiers Monde de jouer le rôle qui lui revient. Ainsi prévoit-on que les pays membres disposeront d'office de 150 voix, auxquelles s'ajouteront des voix additionnelles en fonction des apports financiers. Donc, la représentation dépend en définitive des capacités financières des pays membres. C'est ainsi que les USA se sont vu attribuer 11 888 voix alors que la plupart des pays africains n'en auront qu'environ 360 chacun, le Mexique 469, la Turquie 309.

L'usine Sacilor de Metz, qui emploie 13 000 personnes, vient d'annoncer une mise au chômage temporaire de 6 jours en fin d'année. Une mesure semblable est prévue à la Société lorraine de laminage continu (Sollac) qui emploie, elle 12 000 travailleurs.

A l'heure où les assises du CNPF louent les vertus de l'innovation et des nouvelles technologies électroniques au regard des profits à empocher, un rapport du 8e Plan souligne les conséquences de l'informatisation sur le marché du travail qui « doivent nous inciter à l'inquiétude ».

Ce qui est sûr, c'est que le progrès technique et en particulier aujourd'hui la progression de l'informatique, subordonnés à la compétitivité et à la recherche des profits maximum de nos requins, loin de profiter aux travailleurs, se tournent contre eux et viennent menacer gravement leur emploi.

Dans l'automobile, la direction d'automobiles Peugeot annonce d'importantes mesures de chômage technique qui frapperont 55 000 travailleurs en octobre et en novembre. Deux types de mesures sont prévus : de 1 à 6 jours chômés et une réduction d'une heure des horaires hebdomadaires de travail.

Chez Moulinex, la direction est en train de négocier avec le Fonds national pour l'emploi, la mise à la retraite à partir de 56 ans et 2 mois, de 468 travailleurs employés dans ses 12 usines normandes.

ABONNEMENT SPECIAL CONGRES

A l'occasion de la discussion préparatoire au 4^e Congrès du PCML un tarif spécial d'abonnement vous est proposé : 4 mois pour 50 francs (octobre, novembre, décembre, janvier) Abonnez-vous, abonnez vos amis ! S'abonner, un moyen pratique pour avoir le journal

Cinéma

LE MAUVAIS FILS

un film de Claude Sautet

« Immigré dans son propre pays », après 5 ans de pénitencier aux USA pour trafic de drogue, Bruno rentre à la maison. Comité d'accueil à sa descente d'avion, comme pour les vrais immigrés, la maison Poulaga qui l'inscrit de façon irrémédiable au fichier central. Voilà bien la preuve qu'il est en France où liberté rime toujours avec sécurité et immigration avec expulsion.

« Tu mets toujours trois sucres dans le café? ». On sent le père (Yves Robert), veuf bourru, à la fois ému et gêné de retrouver ce fils, « ce mauvais fils » qui sort de taule, ce mauvais fils surtout qui lui rappelle trop sa femme. « Elle est morte à cause de toi, tu as bousillé ma vie, tire-toi, je ne veux

plus te voir ». Voilà notre Bruno à la rue avec sa petite valise, lui, étranger dans sa propre maison. C'est Paris-chômage, Paris-misère, la course aux petites annonces, sitôt pris, sitôt viré. Gros boulots, petits salaires. Manutentionnaire dans une entreprise de transport,

seul Français au milieu des travailleurs immigrés. « Mon seul problème, c'est celui de tout le monde, c'est l'argent » répond-il au médecin du Bureau d'hygiène qui l'observe d'un œil inquisiteur tout en l'assaillant de questions sur sa vie sexuelle. On lui fait comprendre qu'il

est de trop dans ce pays, de trop comme les 2 millions de chômeurs. Un pays où le mari devient un étranger pour sa femme qui en meurt, où le père ne parle pas la même langue que le fils, où celui-ci devient étranger, même pour sa maîtresse, Madeleine, pays où même la chaleur du bistrot ne réussit pas à faire tomber les barrières, pays où Catherine reste murée dans sa solitude et dans l'enfer de sa drogue. Dans ce pays-là, quelque chose est cassé, dans ce système-là, quelque chose ne tourne pas rond.

« Immigré dans son propre pays », Bruno, après 5 ans passés derrière les barreaux, éprouve le besoin de comprendre ce qui est cassé et de se battre, quitte à forcer la porte des autres. Ren-

contre avec Catherine (Brigitte Fossey), la libraire qui essaie de s'en sortir et qu'il va aider. Amitié avec René, vieux maçon à la veille de la retraite, copain de chantier de son père. Amitié avec Taieb, un vrai immigré celui-là, rencontré au hasard d'un petit boulot, Taieb qui héberge Bruno dans sa famille, comme son propre frère, puis qui lui trouve une place chez un artisan menuisier (« pas raciste »). Enfin, retour de Bruno chez son père. Le vieux, handicapé depuis un accident sur le chantier, se terre chez lui, après avoir rompu, vieil ours bourru, avec ses amis et sa maîtresse.

Tableau social d'un pays, d'un système où les tuiles qui dégringolent, maladie, chômage, bêtise de jeunesse, se transforment vite en catastrophe, où chacun est tenté de se replier dans sa coquille en attendant que ça passe, espérant secrètement que ça tombe sur le voisin, où la moindre relation devient conflit. Tous ces « immigrés dans leur propre pays », tous ces étrangers entre eux, se rendent compte progressivement qu'à plusieurs on a moins froid et que de toutes les colères rentrées on peut faire un beau feu pour s'y réchauffer ensemble.

Et c'est Bruno qui brise les barrières et rallume la petite flamme de l'espoir. A la fin de *Mado*, l'avant-dernier de Sautet, tous les protagonistes se retrouvaient englués dans la baie d'un chantier. Dans *Un mauvais fils*, Bruno-Patrick Dewaere plonge dans l'eau boueuse et froide de la Manche pour en ressortir souriant. Quand vivre ne s'appelle plus démerde, quand solitude devient solidarité.

Léon CLADEL



...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...

Mardi 4 novembre, A 2, 20h 30

Dossiers de l'écran :

A UNE VOIX PRES...

OU NAISSANCE DE LA IIIe REPUBLIQUE

Une certaine idée de l'histoire

Imaginez un jeu, avec un mot qu'il ne faudrait pas prononcer : si ce mot était « la Commune », les réalisateurs du film sur la naissance de la IIIe République auraient largement mérité le grand prix du grand jeu « L'histoire falsifiée ».

Après la défaite de Sedan et la chute de Napoléon III, la République est proclamée à Paris, puis la Commune, premier pouvoir du prolétariat. A Bordeaux siège une assemblée nationale à majorité royaliste, à Versailles se trouve Thiers, chef de l'exécutif dont le seul but est de mater les communards. La Commune, on en parle une fois pour toutes en ces termes : « Il faut que cette maudite Commune soit réduite en cendres ». On ne la montre jamais, elle fait toujours peur, c'est le pouvoir organisé de la classe ouvrière.

Par contre, on voit Thiers, chef du parti de l'ordre, pressé de massacrer les communards. « Il me tarde que la France ait payé sa dette », dit-il à l'ambassadeur d'Allemagne qui est en permanence dans son bureau.

Drapeau blanc ou drapeau bleu-blanc-rouge? Voilà le grand débat qui aurait coupé la France en deux. Le comte de Chambord préfère refuser la couronne plutôt que d'accepter le drapeau tricolore. Les monarchistes, qui ont toujours la majorité à la Chambre, sont consternés. Ce n'est que deux ans après, en 1875, que le mot République est introduit dans la nouvelle constitution, à une voix de majorité. Et on nous montre le duc de Broglie, chef des royalistes, se rendre chez un Thiers vieillissant pour le féliciter. Tous deux ne sont-ils pas du parti de l'ordre qui rassemble républicains et royalistes contre la classe ouvrière?

Un film qui fait complètement l'impasse sur la Commune pour se centrer sur une question annexée, drapeau blanc ou tricolore, et pour faire de Thiers, « nabot sanglant », un « grand républicain aux mains blanches ».

Vendredi 7 novembre, A 2, 23 h 10

Hommage à Louis Daquin :

NOUS LES GOSSÉS

C'est avec *Nous les gosses* qu'Antenne 2 va rendre hommage à Louis Daquin, disparu le 2 octobre. Tourné sous l'occupation allemande, le scénario avait été conçu avant-guerre par des militants de *Ciné Liberté* (organisation du Front populaire). Un sujet dans la lignée du réalisme poétique : les enfants d'une école de banlieue ont cassé une grande verrière, ils s'ingénient à gagner de l'argent pour la remplacer. Il s'agit du premier film de Daquin.

Pierre Tchernia, dès la première émission de *Jeudi Cinéma* (sur A2) rendait hommage à Daquin. TF1 a programmé, pour le 11 novembre, *Premier de cordée*. Mais, ni *Le point du jour*, ni *Bel ami* ne semblent avoir attiré les faveurs des services de programme.

Mercredi 5 novembre, Jeudi 6 novembre,

TF 1, 20h 30

LAGUELAA, LE MAITRE DE LA MITIDJA

Tandis que s'amplifie le débat autour de la colonisation de l'Algérie, nous poursuivons notre excursion dans l'arbre généalogique des familles Bouychou et Paris, petits colons de Boufarik.



Comme si l'on voulait nous faire oublier ceux qui possédaient la vigne par milliers d'hectares, comme Borgeaud, ceux qui avaient la mainmise sur la culture de l'alfa, comme les Blachette, ceux qui avaient le monopole du commerce maritime comme le Schiaffino et qui, eux, ne sont pas des personnages de fiction...

Mercredi 5 novembre, nous verrons l'incendie à la ferme des Bouychou, incendie accidentel dans lequel va périr le père Bouychou, pionnier de la conquête. La fille de Bouychou, évoquant l'hypothèse d'un incendie criminel allumé par des Algériens, s'écrie : « De toute façon, c'est de votre faute, vous brûlez leurs villages ». Dans cet épisode, nous verrons aussi la révolte du capitaine Gries qui refuse d'enterrer le bombardement de la citadelle du Bachaga Mokrani, dans laquelle se trouvent encore une de ses femmes et deux de ses filles. Le Bachaga Mokrani venait d'être battu par les troupes coloniales qui ne se sont pas privées de brûler, de piller, de violer.

Jeudi : *Le maître de la Mitidja*. Trente ans plus tard, après les militaires, voilà les instituteurs, voilà Henri Dematons. C'est en Algérie l'époque des manifestations antisémites, les *younades*. Dematons cache chez lui un israélite qui, dénoncé et menacé de lynchage, se suicide. Quelques aspects de la colonisation et du racisme qu'essayait d'entretenir les colons pour diviser musulmans et israélites.

Les chevaux du soleil, qualifié par certains de western couscous, continue d'alimenter la polémique. Chacun réécrit l'histoire à sa façon, le temps d'une interview. C'est Ferhat Abbas qui explique sur TF1 que les pieds-noirs auraient pu rester en Algérie, de même que les colons français sont restés au Québec après la conquête du Canada par les Anglais. Mais il oublie de mentionner que lesdits colons français avaient auparavant fait place nette en exterminant les Indiens.

Lors d'une interview à un hebdomadaire littéraire, Jules Roy, auteur du livre d'où est tiré le film, regrette que « les Français n'aient pas réussi la coexistence avec les Arabes (...). Tout de même, ils vivaient sur la même terre, ils respiraient le même air, les mêmes odeurs. Devaient-ils s'entretuer? ». Ils vivaient sur la même terre, sauf ceux qui avaient dû immigrer pour nourrir leur famille, ils vivaient sur la même terre, à la différence que les uns faisaient travailler le fusil dans le dos de ceux qu'ils venaient de déposséder de leur terre.

Du 29 octobre au 7 novembre : LA MAISON DE THÉ au Théâtre de l'Odéon par le Théâtre d'Art du peuple de Beijing

La maison de thé ; cette pièce ne compte pas moins de 60 personnages sur une période qui s'étale de 1898 à 1948. C'est tout un portrait de la société chinoise que l'auteur a brossé dans le décor d'une maison de thé, lieu de rencontre par excellence et microcosme de la société. « En trois actes, la pièce décrit les mutations sociales survenues pendant un demi-siècle » déclare l'auteur, Lao She. Ecrite en 1957, pendant la période des Cent fleurs, La maison de thé a été interdite pendant la Révolution culturelle.

C'est la première fois dans l'histoire qu'une pièce de théâtre en langue chinoise effectue une tournée en Occident. La troupe vient de donner une série de représentations en Allemagne et à Strasbourg. Elle se rendra pour deux soirs à Orléans (6 et 7 novembre), après Paris.

La troupe a été créée en 1952, elle est l'une des premières troupes professionnelles de théâtre moderne établies sous le socialisme. A son répertoire, plus de 140 pièces chinoises et étrangères.

Elle travaille en étroite collaboration avec des auteurs comme Guo Mojo, Lao She et Cao Yu. Parmi les pièces qu'elle a montées, *L'Avare* de Molière, *Les trois sœurs* de Tchekhov, *Yegor Bovechov* de Gorki. Une troupe prestigieuse.



Exposition : UNE AUTRE CHINE DANS LE METRO

La RATP et les Amitiés franco-chinoises présentent à partir du 28 octobre et jusqu'au 31 décembre, dans la salle des échanges de la gare de Châtelet-Les Halles du RER, une exposition de photos sur la Chine, prises par Claude Sauvageot et Marie-Ange Donzé.

Parmi les thèmes abordés : 80 agrandissements sur les enfants, la vie quotidienne et le Tibet ; d'autre part, une projection en continu de 80 diapositives sur l'Opéra de Pékin, la Cité interdite, minorités et religions.

...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...

INTERNATIONAL

CONTRE L'HEGEMONISME

Kampuchea à l'ONU

C'est à une large majorité que l'Assemblée générale de l'ONU a voté une résolution préconisant la tenue d'une conférence internationale sur le Cambodge pour début 81. La résolution demande également, comme celle adoptée l'année dernière, le retrait total des troupes étrangères (l'armée vietnamienne), mais aussi la tenue d'élections supervisées par l'ONU, des garanties contre toute intervention étrangère, l'envoi d'une équipe d'observateurs de l'ONU à la frontière thaïlandaise.

Cette résolution, très sévère pour le Vietnam agresseur, a été adoptée par 97 voix pour, 23 contre et 22

abstentions. C'est un succès notable pour le peuple cambodgien en lutte pour son indépendance puisque cela signifie un gain de 6 voix par rapport au vote de l'année dernière (91 pour, 21 contre et 29 abstentions en novembre 79).

Le Vietnam, l'URSS et les autres pays de l'Est, qui ont voté contre la résolution, ont déclaré qu'ils ne participeraient pas à la conférence.

Selon plusieurs observateurs à l'ONU, cette victoire renforce le courant de pression favorable à un règlement de l'affaire cambodgienne.

Afghanistan à l'UNESCO

C'est avec un grand courage que le chef de la délégation afghane à la Conférence générale de l'UNESCO, réunie à Belgrade en Yougoslavie, a dénoncé, samedi 25, dans son intervention devant l'ensemble des délégués, l'occupation de son pays par l'armée soviétique.

« L'Afghanistan veut l'amitié avec l'Union soviétique, mais malheureusement, les Soviétiques violent les droits de l'homme en nous tuant et en nous opprimant, d'un bout à l'autre du pays (...). L'Afghanistan n'est plus un pays libre! » a déclaré le représentant officiel de Kaboul devant l'UNESCO, appelant cet organisme international à aider son pays à restaurer son droit à l'autodétermination.

Cette dénonciation ve-

nant de la part d'une personnalité influente du gouvernement afghan, est révélatrice de l'attitude d'un certain nombre d'intellectuels afghans : après avoir fait confiance aux arguments invoqués par Moscou pour envahir leur pays (aide contre l'impérialisme, contre le féodalisme, pour le progrès social du peuple afghan), ces intellectuels voient ce qui se passe réellement et qui est à l'opposé de ces belles promesses, c'est-à-dire en fait la répression, le pillage, la dépendance.

Plus le temps passe, plus la réalité s'impose dans toute sa dimension tragique et plus la base sociale favorable à l'occupant se réduit, y compris au sein même du gouvernement prosoviétique.

POLOGNE

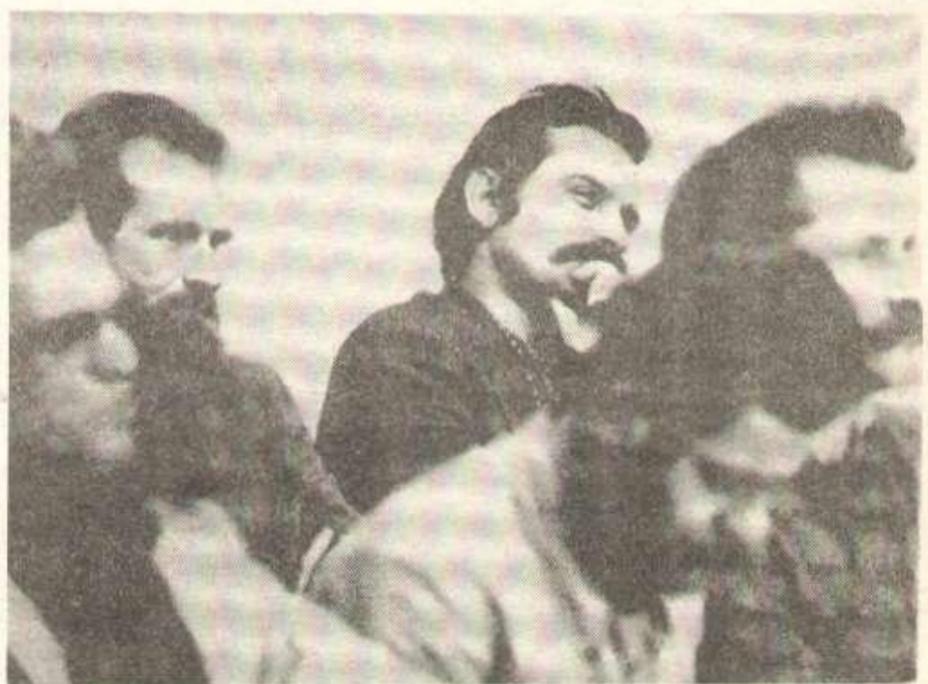
« Le tribunal a complété le contenu du paragraphe 1 des statuts par la formule suivante : « Le syndicat se fonde sur les principes de la propriété socialiste des moyens de production existant en Pologne; reconnaît que le POUJ exerce le rôle dirigeant dans l'Etat et ne conteste pas le système établi d'alliances internationales » : c'est en ces termes que le tribunal de Varsovie a annoncé les modifications qu'il a introduites dans les statuts du syndicat « Solidarité ».

Qu'on imagine qu'elle serait l'indignation des travailleurs français si un tribunal se permettait ainsi de modifier les statuts d'un syndicat.

On veut ainsi que « Solidarité » en vienne à faire sien la reconnaissance du rôle dirigeant du parti au pouvoir en Pologne. Quelle dérision! Et comme un tel parti est bien peu représentatif de la classe ouvrière pour être contraint à imposer par surprise son rôle dirigeant à une organisation qui regroupe des centaines de milliers d'ouvriers!

On notera la mention particulière du « système établi d'alliances internationales », référence à la domination soviétique sur la Pologne. Au cours des dernières semaines, les pressions n'ont pas cessé de ce côté. Au cours de la tournée qu'il effectuait dernièrement en Tchécoslovaquie occupée,

LE COUP DE FORCE ANTISYNDICAL



Des délégués de Solidarité, au cours d'une assemblée

Kirilenko, secrétaire du Parti soviétique, déclarait : « Nos ennemis de classe utilisent les difficultés apparues au cours de la construction du socialisme pour miner les fondements du nouveau système social. Les tâches de cette construction doivent être résolues en luttant contre les intrigues de l'impérialisme et des forces contre-révolutionnaires, en bref sous le feu de l'ennemi de classe ». Dans la bouche de Kirilenko par « ennemi de classe », il faut entendre nouveaux syndicats polonais... Prononcés en Tchécoslovaquie, de tels propos

ont de quoi inquiéter.

Comment réagiront les syndicats polonais face à ce coup de force? Il semble que les points de vue diffèrent à ce sujet. En tous cas,

il est de plus en plus net que la situation en Pologne n'a pas fini de connaître de nouveaux rebondissement. Avec l'ombre menaçante de l'URSS en arrière-plan.

Dans le *Matin de Paris* du 28 octobre, Pierre Li, l'ex correspondant de *L'Humanité* en Pologne, de 1972 à 1976, écrit : « La décision du tribunal de Varsovie est une mesure répressive puisqu'elle altère la création d'une organisation telle qu'elle est voulue par la majorité des travailleurs polonais. Mais la première réaction de *L'Humanité* a été d'ignorer les manipulations auxquelles s'est livrée la justice en Pologne. Le quotidien a présenté samedi le désaccord comme un accord, la provocation au conflit comme un geste d'apaisement, la vessie pour une lanterne ».



Claude LIRIA

ISRAEL MAINTIENT L'EXPULSION DE DEUX MAIRES PALESTINIENS

Un comité militaire d'appel israélien a décidé de maintenir l'ordre d'expulsion des deux maires palestiniens de Cisjordanie, expulsés en mai dernier. Cette décision a engendré la colère des habitants de Cisjordanie où l'on s'attendait à plus de clémence. Les deux maires ont entamé une grève de la faim, et leurs familles et amis ont manifesté devant la maison du premier ministre israélien, Begin, à Jérusalem.

Par ailleurs, la conférence générale de l'UNESCO à Belgrade a condamné le 20 octobre les décisions d'Israël sur Jérusalem, dans une résolution présentée par le Gabon et co-signée par plusieurs pays africains.

50000 PERSONNES DEFILENT A BRUXELLES CONTRE LE FASCISME ET LE RACISME

Le 20 octobre, une manifestation nationale rassemblant 50000 personnes contre le fascisme et le racisme s'est déroulée dans les rues de Bruxelles.

Les manifestants entendaient protester contre le racisme, le fascisme, le terrorisme, l'antisémitisme, pour l'interdiction des milices privées fascistes et pour le vote d'une loi antiraciste.

Plusieurs centaines d'organisations, politiques, syndicales, culturelles, de la jeunesse, des immigrés, d'anciens résistants et déportés avaient appelé à cette manifestation.

Les slogans « Non au fascisme ! », « Fascisme, racisme, stop ! », « Belges et immigrés, même combat pour les libertés ! » retentissaient tout au long du cortège.

Cette manifestation unitaire antifasciste était la riposte du peuple belge et des travailleurs immigrés aux récents attentats commis par l'extrême-droite flamande, le VMO, et à la manifestation fasciste de cette organisation le 4 octobre.

VERS UN CONFLIT PERMANENT ETHIOPIE-SOMALIE ?

Les contradictions s'exacerbent entre la Somalie et l'Ethiopie : le 21 octobre, le président somalien, Siad Barre a annoncé l'état d'urgence dans tout le pays en raison des attaques répétées de l'Ethiopie contre le territoire somalien et de l'activité de division développée par certains groupes somaliens à l'intérieur.

Si, dans le cas présent, des problèmes territoriaux réels existent entre les deux pays, il n'en reste pas moins vrai que l'URSS (qui soutient activement l'Ethiopie) aimerait s'assurer la docilité de la Somalie, pays dont la position stratégique à l'entrée du golfe d'Aden intéresse au plus haut point les Soviétiques.

GREVE DE LA FAIM DANS LES PRISONS NORD-IRLANDAISES

Plusieurs centaines de prisonniers irlandais accusés d'être membres de l'organisation républicaine IRA, hostile à l'annexion de l'Irlande du Nord par la Grande-Bretagne, ont entamé une grève de la faim dans les prisons de Maze et de Long-Kesh depuis le 25 octobre.

Les prisonniers réclament le statut politique aboli en 1976 par le gouvernement

travailliste britannique.

5 NOUVELLES CONDAMNATIONS A MORT EN COREE DU SUD

Tandis que se déroule le procès en appel du démocrate sud-coréen Kim-Dae Jung, condamné à mort par la dictature militaire au pouvoir, un tribunal militaire a condamné, samedi 25 octobre, cinq personnes à mort et sept autres à la prison à vie.

Les accusés avaient participé à la révolte populaire des habitants de Kwangju en mai dernier, révolte noyée dans le sang par l'armée.

LES USA CRITIQUENT LES RAIDS ISRAELIENS AU LIBAN

Le 23 octobre, le gouvernement américain a sévèrement mis en garde Israël pour sa « violation des lois américaines ».

Les USA ont condamné les raids israéliens au Sud du Liban et rappelé qu'Israël n'a pas le droit d'utiliser des armes américaines en dehors de son territoire, conformément à l'accord de 1952.

Un haut fonctionnaire a précisé que la loi autorise les USA à cesser la fourniture d'armes si les violations de l'accord se poursuivent.

Les USA ont également critiqué le projet israélien d'annexion du Golan syrien.

PLUSIEURS CENTAINES D'ARRESTATIONS AU LAOS

Le Laos, sous mainmise vietnamienne, a placé les forces armées en état d'alerte. Tout en accusant la Chine de menacer le Laos, les autorités reconnaissent implicitement le développement d'une guérilla antivietnamienne au Laos.

Plusieurs centaines de personnes, accusées de sympathie pour la Chine ou du moins de réticence à l'égard de la présence vietnamienne, ont été arrêtées.

En septembre, plusieurs organisations de résistants laos à la main-mise vietnamienne avaient annoncé leur regroupement au sein

« d'un Front uni national de libération du peuple lao ».

SEPT MILLIONS DE CHOMEURS DANS LA CEE

Pour la première fois, le nombre de chômeurs dans la CEE a dépassé les sept millions à la fin septembre. Cela fait 100000 chômeurs de plus qu'en août et un million de plus qu'en mai.

Le taux de chômage passe de 5,5 % à 6,5 % en Europe par rapport à la population active. L'augmentation du chômage d'août à septembre frappe d'abord les travailleurs français, avec plus de 10,5%. Vient ensuite le Luxembourg (plus 9,6%), le Danemark (plus 4,5%), les Pays-Bas (plus 2,9%), l'Italie (plus 2,3%), la Belgique (plus 2,2%), l'Angleterre (plus 1,9%) et l'Irlande (plus 0,4%). Seule l'Allemagne connaît une baisse (moins 4,8%).

En un an, de septembre 1979 à septembre 1980, le chômage a augmenté dans la CEE de 18,5 %.

YOUGOSLAVIE : UN NOUVEAU PRESIDENT A LA LIGUE DES COMMUNISTES

Conformément au principe de la rotation, le président de la Ligue des communistes de Yougoslavie, Doronjski, a laissé la place à M. Moïsov, représentant de la Macédoine et auteur de plusieurs ouvrages critiquant sévèrement la Bulgarie pour ses prétentions sur cette région.

Par ailleurs, le président sortant a estimé que « le maintien de tendances négatives dans l'évolution économique et matérielle de la majorité de la classe laborieuse pourraient entraîner des troubles graves dans l'application de l'autogestion (...) Les intérêts vitaux de la classe ouvrière sont en conflit avec l'intérêt des bureaucrates et des technocrates ».

Trois «disparus» témoignent

ARGENTINE



Ils s'appellent Alfredo Pena, Cecilia Vazquez, Christina Navarro. Ils témoignent sur l'enfer des prisons secrètes de la dictature militaire argentine. Pendant presque un an, ils ont fait partie des «disparus». Eux, ont pu échapper à cet enfer. Mais combien d'autres y sont toujours, combien d'autres y ont été assassinés ?

Nous avons été arrêtés entre le 18 juillet et le 15 août 1978 à nos domiciles respectifs, par des hommes armés, en civil, qui s'identifiaient comme appartenant à la police fédérale.

Il s'agissait d'une vaste «razzia» envisagée par le gouvernement militaire contre les militants et avocats du Mouvement des familles des disparus, contre des ouvriers progressistes et syndicalistes et contre des dirigeants politiques, avant même la visite de la Commission des Droits de l'homme de l'OEA et une fois fini le Mondial de football.

Pendant les enlèvements, les portes étaient fracturées, les interrogatoires étaient faits, accompagnés de coups de poings et de pieds, de menaces, les maisons étaient saccagées.

Après, nous étions poussés dans des voitures sans identification et emmenés jusqu'à un camp militaire : «El Vesubio», dépendant de la région militaire du régiment d'infanterie N° 3 de La Tablada. Dans cette région, il existe de nombreux organismes de sécurité : la section «Chiens» de la police fédérale, la section «Voleurs de bétail», etc. Elle se trouve sur le chemin de l'aéroport international de Buenos Aires (Ezeiza), non loin du croisement de l'avenue Ricchieri et du chemin de ceinture. On y accède par un petit chemin de terre.

Le camp de torture est un ensemble composé par trois maisons séparées par une cour et un garage, il y avait également une piscine. De l'extérieur, ce camp semble servir d'atelier de réparation automobile.

Les interrogatoires continueront dans une maison par des tortures physiques : électricité, immersion dans l'eau, asphyxie, coups, etc. Il y a aussi des tortures psychiques : la cagoule qui donne peur de l'inconnu.

Comme le WC était en panne, il fallait nous emmener à une autre maison, les uns enchaînés aux autres, en traversant la cour. Là-bas il y avait le chef des gardiens, des disparus enfermés depuis plus d'un an et des autres plus récents. Certains étaient obligés de faire le ménage, la vaisselle, laver les vêtements des gardiens et des autres disparus, sans égard de leur détérioration physique.

Le repas était maigre et nous étions chaque jour plus affaiblis. L'hygiène personnelle et le changement de vêtements étaient très rares. Comme nous avions des

poux, le chef des tortionnaires nous donna un liquide pour les combattre, provenant comme d'autres médicaments du laboratoire du bataillon 601 de l'Armée de terre de La Plata. Nous étions attachés au mur, jetés par terre : quelques uns dans une sorte de niche sans toit.

Nous écoutions toutes les séances de tortures et interrogatoires. Il était interdit de parler entre nous. Nous ne savions pas quel serait notre destin.

Nos geôliers avaient séparé dans des maisons différentes les gens qu'ils voulaient faire rester disparus et les gens qu'ils voulaient libérer ou légaliser en les emmenant dans une prison.

Malgré tout, nous avons essayé toujours de communiquer entre nous, de voir, d'écouter, de savoir où nous étions, de réclamer pour les femmes enceintes, pour un peu plus de repos, pour pouvoir aller au WC.

C'était comme ça que nous connaissions les noms des autres gens enfermés dans le camp et qui sont encore disparus. Voici les noms :

— Beatriz Perosio, présidente de l'Association des psychologues de Buenos Aires et membre de la Fédération nationale des psychologues, 31 ans.

— Norma Falcone, avocate de prisonniers politiques, 29 ans.

— Esther Gerger, ouvrière métallurgiste, 24 ans, qui fit une fausse couche à 6 mois, à la suite de tortures.

— Alicia de la Rubia, Maitresse de maison, 53 ans, on la prit comme otage parce que la police cherchait ses enfants.

Parmi les hommes qui avaient la tête recouverte d'une cagoule et qui étaient aussi attachés au mur, se trouvaient :

— Osvaldo Balbi, écrivain, 33 ans.

— Roberto Cristina, instituteur, 38 ans.

— Jorge Montero, technicien mécanicien, 33 ans.

— Ruben Kritzkautsky, odontologue, 42 ans.

— Ernesto Scerszewisz, technicien, 39 ans.

— Victor Volloch, ouvrier métallurgiste, 33 ans.

— Elias Seman, avocat, 42 ans.

— Abraham Hochman, avocat, 40 ans.

— Saul Micflic, ouvrier, 39 ans.

— Mauricio Poltarak, technicien-électricien, 36 ans.

— Martin Vasquez, ouvrier, 19 ans.

— Luis Diaz Salazar, ouvrier, 26 ans, de nationalité espagnole.

— Hugo Waisman, technicien, 30 ans.

— Guillermo Moralli, employé, 30 ans.

— Juan Miguel Tanhauser, étudiant, 19 ans.

Il y avait aussi Luis Perez, employé de banque,

qui mourut sous la torture, il avait 42 ans.

Nous voyions l'emblème de l'armée de terre dans les quarts métalliques. Le 22 août 1978 se produisit un renforcement de la garde et

au moment d'être emmenés aux toilettes, quelques uns ont vu un lieutenant de l'armée de terre en uniforme qui entra dans la pièce.

Dans la semaine du 10 au 16 septembre, on nous sépara en groupes composés de sept personnes. On nous fit monter dans une camionnette, les mains attachées derrière le dos avec un fil de nylon et la tête couverte de cagoules. On nous dit que c'était pour nous «légaliser», que nous portions une déclaration, qu'ils allaient nous laisser à proximité d'un bataillon militaire ; puis nous menaçant de retourner au camp si nous changions la déclaration, si nous racontions les tortures aux militaires qui vont nous rencontrer.

Nous fumes mis au secret dans des commissariats dépendants des différents bataillons de l'armée de terre jusqu'en novembre 1978. Puis nous fumes transférés à la prison N° 2 de Villa Devoto pour les femmes et aussi à la N° 9 de La Plata pour les hommes.

Là-bas nos familles pouvaient finalement nous voir, mais les Habeas corpus (recours juridiques) répondaient toujours négativement. Le ministre de l'intérieur informa en avril 1979 que nous n'étions détenus dans aucune dépendance de l'Etat, qu'aucune charge n'avait été retenue contre nous et qu'ils continuaient à nous chercher. Il y a une copie de cette lettre au Consulat espagnol de Buenos Aires. Les réponses du ministère de l'intérieur arrivent depuis que nous étions jugés par un Conseil de Guerre intégré, pour les trois armes.

Le Conseil de guerre spécial permanent 1/1 se déclara incompetent à la fin d'avril 1979.

A la mi-mai 1979 nous comparaissons devant le tribunal de Maitre Rivarola. Pour la première fois on nous permit d'avoir un avocat pour assurer notre défense. On nous demanda de faire une déclaration sous la foi du serment pour répondre à l'accusation d'avoir transgressé la loi 21325 d'interdiction des activités politiques, syndicales, professionnelles, estudiantines, etc. et la loi 20840 de sécurité nationale.

Entre le 17 et le 24 mai, on nous communiqua que l'on nous rendait la liberté pour faute de preuves mais que nous ne pouvions quitter le pays car l'instruction restait ouverte.

En bas : manifestation des mères de disparus à Buenos-Aires. A droite : Videla et sa junte militaire





les parisiens discutent du programme

Samedi 25 octobre, le comité Eugène Varlin (Paris) du PCML organisait une première réunion avec des représentants des cellules sur le projet de programme, dans le but, à la fois, de centraliser les premières discussions intervenues sur ce projet et de con-

tribuer aux débats des prochaines semaines.

La présente contribution, rédigée sur la base de la réunion, n'en constitue pas un compte-rendu exhaustif, mais vise à rendre compte des points de débat principaux qui ont été abordés.

«Une bonne base de travail»

La discussion a porté, dans un premier temps, sur la conception d'ensemble du programme et en particulier sur la liaison entre son contenu et sa forme, et ceux à qui il s'adresse. Pour les uns, le programme est trop long, pour d'autres pas assez détaillé et expliqué. La plupart des camarades estiment qu'il ne convient pas pour s'adresser largement aux travailleurs et qu'il faudrait aussi dans ce but, un texte différent, plus court, parlant de la situation actuelle et du programme d'action, mais abordant aussi le socialisme pour la France, la stratégie révolutionnaire.

Certains camarades parlent, également, de la nécessité d'un petit livre (genre *Poche*) apportant sur l'ensemble des points abordés dans le programme beaucoup plus d'explications et de faits le justifiant.

Le texte du projet apparaît, pour l'ensemble des participants,

comme une bonne base de travail pour s'adresser aux militants du mouvement ouvrier, aux militants CGT et CFDT, PS et PCF, qui se posent justement et plus que jamais les questions : « Quel socialisme pour la France? », « Comment y parvenir? », « Qu'est-ce que cela implique dès aujourd'hui? ». Comme base d'adhésion au parti aussi, tout comme instrument d'unification et d'action du parti pour les prochaines semaines et années.

La plupart des camarades constatent également que le projet marque un progrès sensible de notre parti dans sa manière d'appréhender la réalité, d'aborder des questions très importantes, en particulier quand on parle de la France socialiste, également dans le style, même si le texte peut encore être amélioré et précisé sur de nombreux points.

Quelle analyse des employés

Une critique qui revient souvent, concerne le style de cette partie, jugé trop « ronflant », « lyrique », « emphatique », voire « non scientifique ». Ce style a rebuté certains militants syndicalistes à qui avait été remis le texte. Plusieurs camarades demandent en particulier que les premiers paragraphes soient résumés et simplifiés.

Par contre, les points qui concernent la « voie de la révolution » sont beaucoup trop rapidement traités, en particulier le point 19. Il faudrait expliquer mieux en quoi les autres stratégies sont erronées, préciser à quoi et à qui on fait allusion, voire donner des exemples. Il faut également rajouter, dans les stratégies fausses, l'aide internationaliste (de l'URSS). Cette question de la révolution socialiste est un enjeu important du combat idéologique et politique, de la clarification qui doit intervenir dans le mouvement ouvrier et elle ne saurait n'occuper que 8 lignes du programme. D'autant que la dernière phrase de ce point 19 : « Elle gonfle et mûrit de l'accumulation des forces prolétariennes et populaires et explose alors que le capital arrive

au bout de son rouleau » est ambiguë ou unilatérale. Il vaudrait mieux parler de conditions objectives et subjectives de la révolution. L'expression « au bout de son rouleau », en particulier, peut laisser entendre que le capitalisme disparaît de lui-même. Enfin, ce point néglige la question du travail dans l'appareil d'Etat lui-même comme condition de la révolution.

L'autre point important de débat porte sur le point 23, c'est-à-dire sur les « alliés » de la classe ouvrière. Beaucoup de camarades contestent d'abord que l'on mette dans le même paragraphe paysannerie, artisanat, commerce (propriétaires de moyens de production), ceux du monde des idées, de l'école, de la culture, les employés (qui n'en possèdent pas). Plus précisément, la manière dont le projet parle des « employés » a été critiquée. Le fait qu'ils étaient auparavant « considérés » ne semble nullement évident aux camarades. Par ailleurs, s'il est vrai que leurs revenus, conditions de travail et de vie font qu'ils sont traités au même titre que les ouvriers, ces critères ne prennent pas les choses du bon côté. Ce qu'il faut

étudier, c'est leur rapport au capital, s'il y a exploitation capitaliste ou pas, extorsion de sur-travail ou pas, extorsion de plus-value ou pas. Le terme d'« employé » recouvre des réalités très différentes, c'est-à-dire à la fois des ouvriers producteurs de plus-value, par exemple dans certains secteurs publics et nationalisés, des travailleurs exploités, auxquels est extorqué du sur-travail et d'autres qu'il convient sans doute de classer dans la petite ou la moyenne bourgeoisie.

Plus généralement, les points 21 à 25 posent la nécessité de

clarifier notre analyse de classe : ainsi on n'y trouve pas de définition de la classe ouvrière elle-même (l'expression exploitée « par excellence », révolutionnaire « par excellence » étant par ailleurs erronée). L'affirmation qu'elle « n'a rien à perdre à briser les chaînes de l'exploitation » demande au moins à être expliquée.

Au point 22, il faut rajouter dans les facteurs de division la question des hors-statuts intérimaires, contrats à durée limitée qui connaissent une extension rapide.

Quel socialisme pour les femmes ?

Si les camarades apprécient l'effort fait dans cette partie par rapport aux textes antérieurs du parti, plusieurs jugent que l'ensemble est encore trop vague, insuffisant, ne répondant pas à des aspirations qui existent dès aujourd'hui dans la classe ouvrière (par exemple : les questions de la hiérarchie, de l'organisation du travail, du type de production, de la décentralisation).

Ceci dit, la plupart des camarades sont d'accord sur le point 7, à savoir que le programme ne peut rassembler que « les grandes orientations ». A la fois parce que nous ne connaissons pas dans quel contexte interviendra la révolution en France (en particulier si c'est après une guerre mondiale) et parce que « la réalité socialiste dépassera ce qu'on peut imaginer de mieux aujourd'hui ».

Les principales contributions des camarades sur cette seconde partie concernent :

- la nécessité, dès le début, de bien montrer et expliquer que le socialisme permet de libérer les forces productives, ce qui est décisif;
- la nécessité de préciser clairement que le but de la production est de satisfaire les besoins matériels et culturels;
- la nécessité de préciser que le principe de répartition est « à chacun selon son travail »;
- la nécessité de clarifier le rôle des syndicats (point 20) : doi-

vent-ils avoir des « activités de gestion » dans l'entreprise? Quels moyens pour le « contrôle des cadres »?

- la phrase du point 4 : « dans une France socialiste, les femmes ne peuvent que hâter leur émancipation » nécessite d'être complétée par les conditions le permettant. Plusieurs camarades insistent pour qu'un point de cette partie précise en particulier la nécessité de la lutte idéologique contre les rapports de domination patriarcaux et toutes les inégalités, le droit au travail social des femmes, la socialisation de l'économie domestique, la lutte contre la division sexiste du travail, l'extension de « à travail égal, salaire égal » jusqu'au « statut égal », le libre choix de la procréation, de la conception et de l'avortement;

- il semble plus judicieux de mettre sous le titre « en finir avec l'exploitation capitaliste » les seuls points 23 à 26 et de faire un chapitre sur les « mesures économiques » regroupant à la fois les points 27 à 31 et les points 40 à 46 (« Garantir le bien-être du peuple ») qui demanderaient d'ailleurs à être quelque peu étoffés;

- le principe « la terre à ceux qui la travaillent » est insuffisant (point 25) : il faut rajouter à la terre les bâtiments agricoles, machines, l'ensemble des moyens de production agricole, les bateaux dans le cas de la pêche.

- au point 38, sur l'armée, il faut également aborder le rôle de briseur de grève de l'armée. Certains camarades proposent de rajouter la défense des objecteurs de conscience contre la répression, le droit à l'organisation des soldats et non simplement à l'élection de représentants. Par contre, la dissolution des tribunaux militaires, si elle est juste sur le plan répression de ces tribunaux, oublie leur second aspect (par rapport aux désertions, trahisons...);

- plusieurs camarades demandent qu'un point un peu plus étoffé concerne les femmes (43) : contre le retour des femmes au foyer, contre le travail à temps partiel, pour le droit au travail des femmes, pour les statuts égaux. Un point spécifique devrait également concerner les jeunes;

- la formulation du point 44 a été critiquée par de nombreux camarades. Il semblerait préférable d'écrire : « le PCML lutte pour le respect de la loi de 1936 sur la durée hebdomadaire du travail, l'interdiction de faire effectuer plus de 40 heures hebdomadaires, la semaine de 35 heures »;

- au point 47, des camarades proposent de dire que « le PCML est hostile à l'utilisation aujourd'hui de l'énergie nucléaire » et que « le PCML lutte contre le programme nucléaire ». D'autres préfèrent que ce point commence par la phrase : « le PCML n'est pas contre l'énergie nucléaire en soi, mais... »;

- au point 48, des camarades proposent de rajouter le mot d'ordre : « Vivre et travailler au pays »;

- le point 54 est le seul à concerner la lutte contre la guerre à l'intérieur de la France, les autres points concernant les relations internationales. Il faudrait donc le développer, par exemple en parlant de l'armée (formation militaire), d'exercices de défense civile, du développement de l'esprit de résistance, de nos tâches en cas de guerre;

- le point 56 n'aborde que l'aspect principal de la situation. Il faudrait aussi généraliser à l'ensemble des peuples en lutte contre l'impérialisme, le colonialisme, le sionisme.

Plus généralement, plusieurs camarades souhaitent que le programme d'action aborde non seulement les réformes et revendications pour lesquelles le PCML appelle à lutter, mais aussi la nécessité de préparer la contre-offensive de la classe ouvrière, la nécessité de préparer un mouvement d'ensemble, la manière de lutter pour l'unité, la question de comment on lutte, la démocratie prolétarienne dans les luttes, notre politique d'alliances. Ceci afin de répondre véritablement à la situation, d'offrir des perspectives aux travailleurs.

«Préparer la contre-offensive»

La troisième partie a été examinée plus rapidement, faute de temps. Il ressort cependant plusieurs remarques et critiques importantes.

Dans le premier chapitre « Dans le monde », on ne dit à aucun moment que la guerre est inéluctable ou qu'elle interviendra tôt ou tard. On ne parle que trop peu de la course aux armements et du développement de la militarisation.

Dans le second chapitre : « En France », l'offensive de la bourgeoisie semble trop présentée comme une volonté et non comme une nécessité due à la crise économique : le prolétariat n'était pas plus fort ni mieux dirigé voici quelques années, en période d'expansion.

Sur le programme d'action, les principales contributions suivantes ont été faites :

Enquête

COMMENT FAIRE FACE DANS L'AUTOMOBILE ?

Samedi 18 octobre, sous l'égide de *L'Humanité rouge*, se tenait une première table ronde sur la situation actuelle dans l'industrie automobile, ses évolutions possibles, les moyens pour les travailleurs d'y faire face. Étaient présents des travailleurs de chez Renault, Peugeot ainsi que de diverses entreprises filiales ou de sous-traitance.

Prétendre que cette réunion a permis de faire le point de la situation serait excessif, ne serait-ce qu'en raison de l'absence de travailleurs de chez Citroën et Talbot, mais elle a permis de commencer à mieux cerner cette situation. Voici quelques unes des conclusions essentielles qui s'en sont dégagées.

Amputation brutale ou grignotage ?

Les suppressions d'emploi dans l'automobile se feront-elles de manière brutale par milliers, d'un coup, ou bien de manière étalée dans le temps ? Au stade actuel, les deux hypothèses doivent être envisagées. La première peut se présenter dans le cas d'entreprises telles que Citroën et Talbot dont la production a beaucoup régressé. Mais elle peut également intervenir en cas de chute brutale des ventes de Peugeot et Renault. Par ailleurs, on a également affaire à un processus de suppressions d'emplois, massives mais étalées dans le temps et déjà en cours. Ces deux situations recouvrent les deux caractéristiques de la situation de l'industrie automobile : une crise de surproduction et une restructuration destinée à maintenir et renforcer les positions sur le marché face aux concurrents.

Il apparaît qu'actuellement les suppressions d'emplois dans les grandes usines automobiles touchent en particulier les secteurs périphériques à la production, notamment les transports et la manutention afin de les rentabiliser. Progressivement, les caristes sont supprimés et remplacés par des automoteurs. On assiste également à l'installation de manipulateurs qui réduisent par trois le nombre de travailleurs. A Renault Le Mans, l'introduction de robots dans un atelier a réduit le nombre de travailleurs de 400 à 60. Il y a également une réorganisation du travail dont le but est d'introduire la notion de rentabilité à l'échelon le plus bas.

Les suppressions d'emplois sont donc déjà en cours actuellement. Elles concernent beaucoup les intérimaires, en particulier chez Renault. Afin de pouvoir supprimer sans problème des emplois, la direction a eu recours à l'embauche massive d'intérimaires. A Billancourt, ils représentent entre 5 et 10% des effectifs. N'ayant pas le statut Renault, ils sont moins payés et surtout ils sont concentrés dans les secteurs qui vont fermer.

Les travailleurs immigrés, quant à eux, sont incités au départ, avec une prime de 25 000,00F chez Peugeot-Sochaux.

Mais surtout, les suppressions d'emplois frappent les travailleurs des entreprises de sous-traitance. On touche là à une caractéristique fondamentale de la politique du patronat de l'automobile. Au cours de ces dernières années, les patrons de l'automobile ont donné de plus en plus de travaux à effectuer à des entreprises de sous-traitance. L'avantage pour eux est considérable. Les travailleurs de ces entreprises sont payés à des salaires beaucoup plus bas que ceux des usines-mères, les rendements y sont plus élevés. Et cela permet de s'adapter beaucoup plus facilement aux besoins de la production. Les licenciements y sont beaucoup plus faciles que dans les grandes usines. Deux exemples : à la Française de mécanique de Douvrin, pour le même travail, un ouvrier gagne de 800 à 1 000,00F de moins qu'un ouvrier ayant le statut Renault. L'usine Maglum, qui vient de licencier 800 ouvriers, travaillait pour Peugeot ; l'été dernier, avant l'annonce des licenciements, des machines ont été ramenées à Peugeot-Sochaux pour que la production s'y poursuive.

Permettant d'abaisser les coûts de production, les entreprises de sous-traitance servent actuellement à absorber une part importante des suppressions d'emplois. Elles sont plusieurs milliers. Fréquemment, ce sont de petites ou moyennes entreprises, parfois sans organisation syndicale. Il arrive même qu'on ne sache pas que des licenciements y ont lieu.

Pour bien cerner la situation dans l'industrie automobile, il convient donc de prendre pleinement en compte cette sorte d'éclatement des grands centres de production.

Il faut également considérer une autre dimension : le caractère multinational des trusts automobiles. Ils possèdent des unités de production dans d'autres pays qui peuvent prendre le relais si la production est interrompue en France. C'est ainsi que la R4 est fabriquée également en Belgique et en Yougoslavie (d'où elle est exportée vers la France). Les grèves-bouchons sont devenues inefficaces. Le patronat, face à de telles grèves, s'est donné les moyens de poursuivre la production, soit en France, soit à l'étranger.

Ce sont là des données fondamentales pour envisager le type de lutte à développer dans l'industrie automobile.

Quel enjeu, quelle orientation ?

La restructuration en cours dans l'industrie automobile, qui se solde par des suppressions d'emplois, a pour effet de désorganiser profondément la classe ouvrière, d'approfondir les divisions existantes, d'en créer de nouvelles. La désyndicalisation, nette dans l'automobile, est un des résultats de cette désorganisation. L'enjeu est considérable. Il est de savoir si la classe ouvrière sortira de cette restructuration profondément divisée, éparpillée, désorganisée ou bien si elle aura pu préserver et affirmer son unité et maintenir son organisation. Il s'agit là, on le

voit, d'une question politique de grande importance. Politique car elle est décisive pour l'avenir du combat de la classe ouvrière contre le capitalisme. Dans l'automobile, cette situation se traduit par les divisions entre travailleurs de groupes automobiles différents, entre usines-mères et sous-traitantes, entre travailleurs sous-statut et intérimaires, entre français et

immigrés, entre travailleurs des usines en France et dans d'autres pays, etc.

Trois faits illustrent la situation :

- quand les machines de Maglum sont revenues à Sochaux, il y a eu du soulagement chez les ouvriers de Peugeot ; leur emploi était préservé. Pourtant, cela signifiait le licenciement des 800 de Maglum ;
- une revendication de la CGT de Cléon est le rapatriement du moteur Diésel fabriqué aujourd'hui à la Française de mécanique de Douvrin. Or, cela se traduirait par des licenciements à la Française de mécanique ;
- enfin, tandis que les ouvriers de Fiat étaient en grève, il n'y a eu aucune information, aucune solidarité d'organisée dans les usines automobiles françaises. Cela montre tout le chemin à parcourir.

Il s'agit de contre-attaquer, de prendre le contre-pied des conséquences de la politique patronale. Le sens dans lequel il faut agir est celui de l'unité entre les travailleurs des entreprises automobiles et ceux de la sous-traitance, entre les différentes usines, entre les intérimaires et les autres, entre les français et les immigrés, etc. Et il faut aussi aller dans le sens de la solidarité internationale.

« L'unité, ça se construit, la solidarité, ça se prouve » disait un participant. Cela signifie qu'il y a un énorme travail à effectuer. A la fois dans le domaine de l'information et dans celui de l'organisation concrète de la solidarité. Celle-ci ne peut pas être spontanée. Le capitalisme met les ouvriers en concurrence entre eux, la restructuration accentue encore cette concurrence. Ce n'est pas au jour J qu'elle doit se manifester ; elle doit faire l'objet d'une action quotidienne.

Cette orientation a de très nombreux domaines d'application. Elle est la seule qui permette de faire face au patronat de l'automobile. Face à un ennemi très puissant, il faut créer le rapport de forces le plus élevé possible. C'est là le seul moyen de pouvoir limiter les effets de ses attaques.

Mais surtout, cette orientation est la seule voie qui préserve les intérêts fondamentaux et à long terme de la classe ouvrière, en partant de la situation concrète actuelle.

Prétendre apporter une solution, une issue à la crise de l'automobile, au maintien de l'emploi dans le cadre du pouvoir des capitalistes est illusoire. L'enjeu politique des batailles à venir est la capacité de la classe ouvrière à être suffisamment forte, organisée et consciente de l'unité de ses intérêts pour pouvoir renverser la bourgeoisie et établir son propre pouvoir.

Le patronat de l'automobile, lui, par la guerre idéologique qu'il développe, montre qu'il perçoit bien les enjeux. Il voudrait une classe ouvrière qui n'ait plus conscience de ses propres intérêts.

Pierre BURNAND

La guerre idéologique à l'usine

Le patronat de l'automobile développe une véritable guerre idéologique dans les entreprises. Peugeot est particulièrement avancé dans ce domaine. Plusieurs milliards y sont consacrés à la formation idéologique de la maîtrise, aux publications tirées à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires. Le but est de développer les conceptions de collaboration de classe, le syndicalisme du type CGC, FO, CFTC.

Par ailleurs, parallèlement à la répression, toute une politique antisindicaliste est mise en œuvre dont le but est de court-circuiter les délégués, en s'appuyant sur les agents de maîtrise ; ceux-ci deviennent les porte-paroles de la direction, font l'information des travailleurs. Voici quelques extraits d'une brochure de formation sur l'histoire du mouvement ouvrier qui leur est destinée.

Sous le titre « A la recherche de la paix sociale », on lit : « Les syndicats français sont mal connus. Pour les comprendre, il faut les distinguer du mouvement ouvrier qui est l'ensemble des actions menées depuis 150 ans en vue d'aménager dignement le sort des salariés dans la société... Tout se passe comme s'ils avaient pratiquement servi à confisquer la parole au mouvement ouvrier. Les salariés qui "font du syndicalisme" croient pour la plupart servir les intérêts de leurs collègues alors que bien souvent ce sont des intérêts politiques qui se servent d'eux. Les pouvoirs publics feignent, en permanence, d'identifier globalement "les salariés" et "les syndicats" ; plus de quatre salariés sur cinq sont donc sans existence dans la nation. Quant aux responsables d'entreprises, beaucoup ont cédé à la même tentation, et par là court-circuitent leur propre hiérarchie et le plus grand nombre de salariés ».

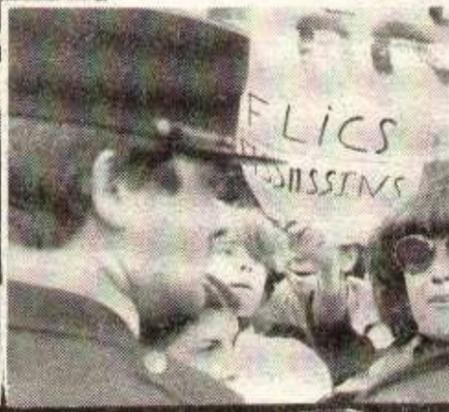
Quant à l'histoire du mouvement ouvrier, elle est présentée comme la tentative des « politiques » de dévoyer les « bons ouvriers ».

« Toute l'histoire du mouvement ouvrier est dans ce contraste entre les "professionnels", parfois appelés les "mutualistes"

qui veulent pourvoir aux besoins ouvriers et les "politiques" qui veulent exploiter le mouvement, s'en servir à des fins de conquête du pouvoir ».

La naissance du syndicalisme est ainsi décrite : « Là, les ouvriers soucieux de défendre les intérêts réels vont rencontrer d'autres clandestins : les politiques, rêveurs, inventeurs de sociétés futures, anarchistes contestataires de tout ordre établi, révolutionnaires en recherche de clientèle. Le mouvement ouvrier, dès sa naissance, se trouve en ombre de ces compagnies et comme il arrive que celles-ci, plus disponibles de leurs loisirs, soient plus aptes à rédiger les manifestes, les libelles et les tracts souhaités par des ouvriers de mérites sont souvent marqués de l'inspiration de ces idéologues... Ce sont plus tard, les Louis Blanc, les Cabet, les Barbès, les Blanqui, qui utilisent le mouvement ouvrier pour gagner le pouvoir éphémère de février 1848. Ce sont enfin leurs successeurs qui utilisent le mouvement ouvrier comme masse de manœuvre en 1871 pour ce nouvel essai de conquête du pouvoir que constitue la Commune... Pendant la guerre de 14-18, ce sont les politiques encore qui tentent d'influencer le mouvement ouvrier dans le sens antinational, provoquent les grèves et des sabotages. L'honnêteté et le bon sens ouvriers auront le dessus et les politiques seront, dès la fin de la guerre, expulsés du mouvement syndical (ils iront former la CGTU) tandis qu'une nouvelle confédération syndicale, la CFTC, verra le jour en réaction contre ces influences politiques ».

Sous le titre : « Détournement politique du mouvement syndical », on lit : « On peut comparer le comportement des syndicats de lutte de classe (CGT, CFDT) et celui des autres centrales. Dans l'entreprise, les premiers cherchent à susciter un contre-pouvoir, souvent agressif, tandis que les seconds sont ordinairement plus discrets, cherchent à concilier leur mission avec le fonctionnement de la hiérarchie et les intérêts communs de l'entreprise ».



ASSEZ !

MARSEILLE

Après le meurtre de Houari Ben Mohamed, les immigrés, femmes et jeunes en tête, sont décidés à ne plus supporter le racisme.



Deux jours après l'assassinat du jeune Houari Ben Mohamed, quelques heures après la grande manifestation de colère de la jeunesse des quartiers nord, ce lundi 20 octobre, Gaston Defferre, député-maire de Marseille, déclarait qu'il n'y avait « pas de racisme à Marseille ».

Tel n'est pas tout-à-fait l'avis des principaux concernés : les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés de la cité des Flamands et ils l'ont dit clairement lors d'une conférence de presse.

Les faits ne manquent pas et chaque mère peut raconter le retour en larmes d'un gosse qui vient de se faire traiter de « raton », de « melon », l'angoisse due à une absence trop longue d'un adolescent retenu, contrôlé et tabassé par la police. Ce racisme quotidien, ce racisme d'Etat est d'abord le fait de la police. C'est une carte d'identité que le flic de service jette dans

une flaque d'eau, ce sont ces jeunes que l'on embarque pour un contrôle et que l'on relâche à l'autre extrémité de la ville en leur criant : « Les melons, ils savent marcher à pied » ; ce sont ces trois enfants de 8 à 10 ans, arrêtés à 9 h du matin près d'une voiture volée, à côté de l'école de la Busserine et dont les parents n'ont connu le sort que le soir grâce à leurs copains. « Ils avaient cassé la voiture » ont prétendu les flics qui ont pris l'habitude d'arrêter et de retenir des mineurs sans alerter les parents.

Ce racisme de la police tourne à la véritable provocation depuis la semaine dernière. Lors de leur entrevue avec le préfet, les femmes des Flamands avaient demandé que la police observe 40 jours de deuil et s'abstienne de contrôles dans le quartier. Le contraire s'est produit. Deux cars de police blindés, bourrés de

flics en armes, précédés d'une voiture, patrouillent ostensiblement dans les quartiers. Dimanche, dans la cité des Flamands, des flics exhibaient leurs armes devant les gosses, faisaient des bras d'honneur aux habitants et prolongeaient leur passage en roulant à 5 km/h. Provocation couverte en haut lieu. Voici textuellement ce que déclarait le chef de cabinet du préfet, M. Alessandra, lors d'un coup de téléphone lui demandant de faire cesser ces patrouilles : « Monsieur, écrivez-moi cela noir sur blanc, je le transmettrai, les syndicats de police porteront plainte contre vous ! ». Dont acte. Il faut rappeler néanmoins à M. Alessandra que la dernière plainte pour diffamation contre la police vient de son supérieur hiérarchique, M. Bonnet, empressé de défendre l'honneur bafoué de ses bandes armées. Ceci en dit long en tout cas sur l'idéologie de

l'administration préfectorale. Et il semble bien que cette même idéologie inspire la Caisse d'allocations familiales des Bouches-du-Rhône qui a édité dernièrement une circulaire relative au logement. Cette circulaire traite les cas des familles étrangères et « françaises d'origine musulmane ». Cette circulaire contre laquelle le MRAP a porté plainte, prévoit que les familles étrangères et « françaises d'origine musulmane » « devront passer par la Maison de l'étranger au service des migrants. (...) Les rez-de-chaussée et premier étage (près des poubelles) leur sont réservés. (...) Pour les chômeurs et les malades, il n'y a aucune possibilité ».

Tous ces témoignages sont à l'heure actuelle collectés, enregistrés par les habitants des Flamands pour constituer un dossier. « On ne peut plus accepter ce qu'on acceptait avant » disent les mères de famille. Un groupe

de femmes, un groupe de jeunes, se sont mis sur pied et ils se réunissent toutes les semaines. Car cette situation ne peut plus durer. Plusieurs jeunes ont tenté de se suicider depuis le samedi du drame. La présence continue de la police, une lettre raciste et odieuse adressée au nom de Houari Ben Mohamed, ont rendu la situation explosive. « Nous continuerons à lutter et à manifester avec nos gosses ». Il faudra compter avec ces femmes et avec ces jeunes décidés à se dresser contre chaque fait de racisme et à faire respecter leur dignité. Le directeur du supermarché s'en est aperçu. Un de ses gardes ayant refusé l'entrée à un jeune qui avait écrit « Flics, assassins » sur son blouson, a dû recevoir une délégation de femmes du quartier.

Correspondant régional
Hervé DASTAR